

ABONNEMENTS

CANADA ET ÉTATS-UNIS	
Un an.....	\$1.50
Six mois.....	0.75
FRANCE ET BELGIQUE	
Un an.....	12 fr.
Six mois.....	6 fr.

Le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES"

ANNONCES

1ère insertion, par ligne..... 10 cts.
Insertions subséquentes..... 5 "

Les annonces à long terme publiées à des conditions spéciales.

Bureau de rédaction et d'affaires :
12, rue Sainte-Anne, en face de la
Place d'Armes.

J. P. TARDIVEL, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR EN CHEF

RÉDACTEUR ADJOINT, ADALBERT FONTAINE

Notre bureau de rédaction et d'affaires est au numéro 12, rue Sainte-Anne, vis-à-vis de la Place d'Armes.

Notre agent à Paris : M. E. Dufossé, 27, rue Guénégaud, est notre agent à Paris pour les abonnements et les annonces.

QUÉBEC

JEUDI, 25 AOUT 1881.

PROTESTONS.

Nos lecteurs ne l'ignorent pas, le 13 du mois dernier, un horrible crime a été commis à Rome.

Une ignoble horde a outragé la sainte mémoire de Pie IX ; les restes du grand Pape ont été insultés ; pendant deux heures les huées, les blasphèmes, n'ont cessé de retentir autour du cercueil du prédécesseur de Léon XIII.

Sa Sainteté, le Pape, a protesté hautement contre ce forfait. Nous publions plus loin ses paroles brillantes. Et l'Europe catholique se lève, indignée, et proteste à son tour contre cette infamie dont la responsabilité retombe, comme le Saint-Père le dit lui-même, sur le coupable gouvernement subalpin.

Il nous semble que le Canada devrait joindre ses protestations indignées à celles des autres pays catholiques. On se plaint à nous dire sans cesse que nous sommes le peuple le plus catholique de l'univers. Eh bien ! montrons au moins que nous sommes aussi catholiques que nos frères de l'Europe.

Jusqu'ici, pas une seule protestation publique n'est partie du Canada, croyons-nous. Il serait temps d'y songer sérieusement. Les catholiques de l'Angleterre et de l'Irlande protestent, les catholiques de la France, les catholiques de l'Espagne, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Belgique protestent, et les catholiques du Canada ne protesteraient pas ?

Qu'on fasse signer, sans délai, des adresses au Saint-Père pour flétrir l'horrible outrage qu'il a si fortement condamné lui-même ; protestons, comme il proteste lui-même, contre la tyrannie de ceux qui retiennent notre Père captif.

Cessons de parler si haut de notre esprit religieux, et agissons en véritables catholiques.

COLONISATION.

A M. J. P. Tardivel, rédacteur de la *Vérité*,

Je sors des bois. Je n'ai que le temps de vous dire quelques mots ; à la semaine prochaine.

La colonie de Metgermette va bien. Le Rév. M. Meunier, qui m'écrit, est tout joyeux. Watford, riche canton, voit son nombre s'accroître tous les jours. Le Rév. M. Meunier aura deux missions importantes à desservir avant longtemps.

Les deux colonies du chemin Taché St-Marcel et St... *Futur*, ont chacune besoin d'une chapelle.

Ste-Perpétue veut se réveiller de son sommeil. St-Pamphile voit son nombre s'accroître. Déjà on y compte 91 familles. St-Magloire va devenir une bien belle paroisse. Notre-Dame des Anges de la Batiscan, dont j'entreprendrai vos lecteurs, a reçu quelques colons, pleins de courage et d'énergie.

Tout le monde parle du lac St-Jean qui a reçu plus de visites que jamais.

Je reçois des lettres de tous côtés, on demande des informations touchant nos terres incultes etc., etc. Si l'élan ne se ralentit pas, dans dix ans d'ici, on aura de beaux résultats. Au revoir.

ZACH. LACASSE, O. M. I.

Le travail du dimanche.

On continue ouvertement, sur le chemin de fer provincial, à mépriser le commandement de Dieu et de son Eglise qui défend le travail manuel le jour consacré au repos.

Dimanche dernier, les trains de marchandises circulaient sur cette voie ferrée, à peu près comme les jours de la semaine.

Nous savons que le gardien d'une des gares a été empêché, de son propre aveu, d'assister à la messe par le fait que nous signalons.

Une très grave responsabilité pèse sur quelqu'un.

La presse de Québec garde le silence. Qu'est-ce que cela veut dire ? Il nous semble que l'*Événement*, au moins, qui veut se faire passer, depuis quelque temps, pour un journal religieux, devrait protester.

Nous apprenons que le clergé s'est ému, et qu'il va prendre les moyens pour arrêter cet abus pendant qu'il en est encore temps.

C'est aujourd'hui qu'il faut extirper le mal, avant qu'il ait jeté de profondes racines.

THEORIE ET PRATIQUE.

Il paraît que le chemin de fer du nord sera vendu à des capitalistes français. Certains journaux ayant affirmé que M. Chapleau est allé en France dans le dessein de nous débarrasser de notre voie ferrée, la *Minerve*, qui est reconnue comme l'organe du premier ministre, a fait la déclaration suivante :

" Que M. Chapleau prenne en France des renseignements sur les avantages que le gouvernement pourrait retirer en affermant, louant, ou vendant le chemin de fer du Nord, il semble qu'il n'y a rien en cela de bien irrégulier. Du moment que la question, comme décision finale, est laissée à la législature, que pouvons-nous avoir à craindre ?

" Les ministres peuvent toujours préparer un contrat ; c'est même leur devoir, puisqu'ils sont chargés de l'administration des affaires de notre province. Quand ils voudront le faire accepter par la législature, celle-ci donnera son opinion et rendra son verdict."

Pour nous, cela veut dire clairement que c'est l'intention du premier ministre de vendre le chemin, s'il le peut.

Nous ne voulons pas discuter la question de savoir s'il est à propos de vendre notre voie ferrée ou de l'exploiter nous-mêmes. Si la vente se fait honnêtement et à des conditions avantageuses, nous ne voyons pas quel principe s'y oppose.

Si la voie ferrée est vendue à un syndicat français, il y a une chose dont nous sommes certains et qui nous réjouit : C'est que l'on parlera français tout le long du chemin, depuis Québec jusqu'à Ottawa. Car, nous avons lieu de croire qu'une compagnie française se montera plus ferme que le gouvernement ne s'est montré, et ne permettra pas que l'on ostracise notre langue.

Mais ce n'est pas là le point sur lequel nous désirons insister. Nous voulons appeler l'attention sur la belle théorie constitutionnelle que la *Minerve* expose avec tant de complaisance et faire voir combien cette théorie diffère de la pratique.

La *Minerve* dit que nous n'avons rien à craindre du moment que la question, comme décision finale, est laissée à la législature, que

la législature donnera son opinion sur le contrat et rendra son verdict. C'est précisément là où l'organe du premier ministre se trompe et trompe ses lecteurs. Avec le système de gouvernement dit responsable, les législateurs ne sont pas libres de donner leur opinion, de rendre leur verdict, et de décider en dernier ressort. Ce ne sont pas les ministres qui sont responsables à la chambre, c'est la chambre qui est un simple instrument entre les mains des ministres.

Nous ne parlons pas des intrigues auxquelles les ministres ont souvent recours pour s'assurer une majorité, nous ne parlons pas des achats de consciences ; nous prenons une chambre composée d'hommes honorables, et nous disons que même cette chambre là n'est pas libre. Et voici pourquoi.

De nos jours on a poussé la " responsabilité ministérielle " tellement loin qu'elle est devenue nuisible, loin d'être un bienfait.

Le cabinet se présente devant la chambre avec un projet ministériel. Qu'arrive-t-il ? Les députés qui appuient le cabinet sont forcés d'accepter ce projet, quelque défectueux, quelque extravagant qu'il soit. S'ils ne l'acceptent point, il y aura une crise gouvernementale, un changement de ministère, des élections générales, probablement. Obligés de choisir entre deux maux, les représentants choisissent ce qu'ils considèrent le moindre : ils votent le mauvais bill, ils ratifient le contrat défectueux.

Un système qui nous oblige de choisir entre deux maux est mauvais et doit être condamné.

Nous voulons la responsabilité ministérielle véritable, mais il est temps de se débarrasser de la prétendue " responsabilité " au moyen de laquelle le cabinet tient la députation par la gorge. C'est un abus criant, il faut une réforme radicale.

Que le gouvernement ne soit tenu de se démettre que sur un vote *direct* de non confiance, et non sur le rejet d'un projet de loi ou d'un contrat.

Nous savons fort bien que ce que nous disons là ne plaira pas aux " constitutionnels " outrés, aux gens qui croient qu'ils nous font singer l'Angleterre en toutes choses. Nous n'écrivons pas pour eux, mais pour ceux qui pensent que les Européens n'ont pas le monopole du bon sens.

LES EXPOSITIONS.

Croit-on sérieusement que les expositions de comté, les expositions provinciales, les expositions de toute la Confédération produisent des résultats quelque peu en rapport avec les sommes énormes qu'elles nous coûtent chaque année ? S'il y a un homme sérieux et compétent qui soit de cet avis, nous voudrions bien le connaître.

Les expositions de comté, surtout, ne méritent certainement pas qu'on les conserve plus longtemps. L'argent qu'on y dépense chaque année serait infiniment mieux employé à ouvrir des chemins de colonisation.

Les griefs contre les expositions de comté sont nombreux et nous n'entreprendrons pas de les énumérer tous aujourd'hui. Nous nous contenterons d'en signaler le plus important : Ces expositions ne créent point l'émulation chez des cultivateurs. C'est une affaire de routine. Les mêmes personnes emportent les mêmes prix pour les mêmes animaux tant que ces personnes ou ces animaux vivent. Voilà la règle générale. Il peut y avoir des exceptions, mais elles sont extrêmement rares.

Ce n'est pas en admirant, pendant cinq ou six années consécutives, le même bœuf importé, que nos cultivateurs apprendront à faire du meilleur beurre. Quelques " minots " de blé ou d'avoine récoltés sur une " planche " de terrain cultivée expressément en vue de l'exposition, ne feront jamais faire un pas à nos compatriotes dans la voie du progrès agricole. Et quand bien même on exposerait la même pièce d'étoffe pendant cent ans, on n'établirait pas, par ce procédé, une seule nouvelle industrie domestique.

La routine : voilà le grand mal qui afflige non-seulement nos cultivateurs, mais nos députés et nos ministres.

Qu'ils sont nombreux ceux qui reconnaissent l'inutilité relative de ces expositions, mais chaque année on vote des sommes considérables pour les continuer, simplement parce qu'on a voté les mêmes sommes l'année précédente.

C'est ainsi que l'amour du précédent nous paralyse et nous ruine.

Les questions religieuses.

Le rédacteur de l'*Événement* continue à discuter les questions religieuses sur ce ton de persiflage qui lui est particulier ; dans son zèle, il porte le débat sur un terrain plus large, où il nous est parfaitement permis de le suivre. Tant qu'il s'est agi de la seule question universitaire, nous avons cru devoir nous borner à flétrir la forme des écrits de l'*Événement*.

Mais dès que M. Fabre nous parle de libéralisme, d'impiété, etc., nous sommes parfaitement à l'aise pour lui répondre, car ces questions sont entièrement distinctes de la question universitaire, et il n'y a aucune raison au monde qui nous empêche de les discuter.

M. Fabre commence par établir un parallèle saugrenu entre M. Chapleau et Mgr Bourget ; nous disons saugrenu, car le rédacteur de l'*Événement* est loin d'être spirituel quand il traite les questions graves.

M. Chapleau, dit-il, est allé à Paris pour vanter notre pays, tandis que Mgr Bourget se rend à Rome pour " dissiper la bonne opinion qu'on a de notre esprit religieux, " pour " représenter au Saint-Père que cette province, qu'il croyait la plus fidèle à l'enseignement catholique, y est en réalité rebelle."

D'abord, M. Fabre ne connaît pas plus que nous le but de la visite de Mgr Bourget à Rome. Il y a eu des *ou dit* à ce sujet, mais il n'y a rien d'officiel.

Ensuite, si le vénérable prélat se rend auprès du Saint-Père pour lui démontrer qu'il y a dans notre province du libéralisme catholique ; qu'il s'y propage des idées subversives, des doctrines perverses ; qu'il y a plusieurs de nos journalistes et de nos hommes publics qui se disent catholiques et qui ne le sont pas du tout, il n'aura aucune difficulté à établir sa preuve. Pour le faire, il n'aurait qu'à produire une collection de l'*Événement*, par exemple.

L'*Événement* s'attriste à la pensée que Rome va savoir que " nous ne sommes plus catholiques selon le véritable esprit de l'Eglise." Ce nous est beaucoup trop large si M. Fabre veut l'appliquer à tout le pays ; s'il le restreint à lui-même et à la misérable école qu'il a contribué à former, alors sa phrase est strictement vraie.

Ce qui est triste, ce n'est pas le fait que Rome va savoir que nous avons au milieu de nous des hommes comme M. Fabre, qui ont travaillé pendant des années à gâter l'esprit de notre population ; car il est bon que Rome

connaisse nos plaies sociales afin de pouvoir y porter un remède efficace. Ce qui est vraiment triste, c'est le fait que ces hommes là existent réellement, et qu'il font depuis trop longtemps leur œuvre de démoralisation.

En terminant, nous dirons au rédacteur de l'*Événement* que son article est une injure sanglante jetée à la face du Saint-Père ; car il donne clairement à entendre que Rome ne pourra peut-être pas juger sainement la question et qu'elle est exposée à prendre pour des vérités prouvées, de simples assertions qui, au dire de l'*Événement*, sont parfaitement absurdes. Ce n'est pas ainsi que l'on agit là-bas. Si cet auguste tribunal déclare que certains personnages parmi nous ne sont pas dans la bonne voie, que certaines idées qui se propagent dans notre province sont dangereuses, ce sera parce que la chose lui aura été prouvée.

Alors, qu'est-ce que M. Fabre aura à dire ?

REMARQUE INTEMPESTIVE.

On lit dans la *Rive Nord* :

“ La *Vérité* veut faire prohiber les voyages des dimanches et fêtes en chemin de fer et en steamboats. C'est bien du zèle. On va aussi bien à la messe et à vêpres par la vapeur qu'en voiture à deux ou à quatre roues, et le meilleur coursier va moins vite que le plus modeste engin. L'essentiel est de sanctifier les jours du Seigneur en méditant, en priant, en assistant aux offices.”

Evidemment, le rédacteur de la *Rive Nord* ne nous fait pas l'honneur de nous lire. C'est son droit incontestable, mais, au moins, il ne devrait pas nous prêter des idées que nous n'avons jamais exprimées.

Comme ceux qui nous lisent le savent très bien, il ne s'agit pas des voyages en chemin de fer les dimanches et les jours de fête, mais bien du travail manuel que l'on exécute sur la voie ferrée provinciale les jours consacrés au repos. Mais nous aimons à faire remarquer au rédacteur de la *Rive Nord* que notre Ordinaire ayant publié un mandement contre les excursions du dimanche, nous n'aurions pas besoin de la permission de notre confrère pour dénoncer ces voyages.

Mais, comme question de fait, nous n'avons demandé, jusqu'ici, que la cessation du travail du dimanche sur le chemin de fer du Nord. Il nous semble que notre demande est très légitime et qu'elle devrait être appuyée par tout journal chrétien. Nous sommes surpris et peinés de trouver un adversaire dans la *Rive Nord*.

Notre confrère peut être certain que ce n'est pas sanctifier le jour du Seigneur que de charroyer de la pierre, de préparer des convois de marchandises. Nous sommes bien persuadés d'une chose, c'est que les employés qui sont occupés le dimanche après-midi, entre la gare du Palais et le quai des Commissaires, n'assistent pas aux vêpres, et nous ne croyons pas que leur besogne soit de nature à les aider à méditer et à prier.

La *Rive Nord* a fait un faux pas. Nous aimons à croire que c'est par légèreté plutôt que par un désir réel de voir le travail du dimanche s'introduire dans notre pays.

TROP DE ZÈLE.

L'*Électeur* fait du zèle ; il défend l'ignoble gouvernement franc-maçonnique, qui ne gouverne pas, mais qui tyrannise la France. Parlant de M. Lefavre, ancien consul français à Québec, il dit :

“ Ses sentiments républicains ont dû souffrir lorsqu'il voyait si souvent les mêmes journaux qui lui faisaient des éloges, attaquer brutalement les institutions actuelles de la France, déverser l'injure sur ses principaux hommes politiques, outrager M. Jules Grévy et M. Gambetta, traiter M. Jules Ferry d'enfonceur de portes et de crocheteur de serrures !”

Nous voulons écarter M. Lefavre entièrement de cette affaire.

Ce que nous désirons savoir de l'*Électeur*, le voici : A-t-il bien pesé ses paroles ? Comprend-il la portée de cette tirade ?

Que l'*Électeur* fasse la guerre aux journaux conservateurs, c'est son affaire ; nous n'avons pas à intervenir dans ces querelles de parti. Mais il a bien tort d'identifier sa cause avec celle du gouvernement français dont il ne peut ignorer les détestables et odieux exploits.

Nous voulons être parfaitement compris de l'*Électeur*. Nous n'avons pas le gouvernement français en horreur parce qu'il est, ou plutôt se dit républicain. La forme républicaine est une forme de gouvernement légitime. Il peut y avoir de bonnes républiques, de même qu'il peut y avoir de très exécrables monarchies. Quand les hommes du pouvoir se conforment aux lois de l'éternelle justice, les affaires du pays sont bien administrées, quelle que soit la forme du gouvernement ; quand ils méconnaissent ces lois, quand ils font la guerre au bon Dieu et à son Église, ils plongent la nation, qu'elle soit républicaine ou monarchique, dans un abîme sans fond.

Comme question de fait, ce qu'on appelle la République française n'a de vraiment républicain que le nom.

Quelles sont les “ institutions actuelles ” de la France que l'*Électeur* semble tant admirer ? Est-ce que le peuple français jouit d'une seule bonne et saine liberté ? Où sont les libertés communales qui florissaient jadis dans notre ancienne mère-patrie ? Mortes et oubliées. La République n'a pas même songé à les ressusciter. Elle est aussi absolue, aussi centralisée que l'empire ou la monarchie de Louis XIV. Il y a de la licence en France, il n'y a point de vraie liberté.

Est-ce que l'*Électeur* croit sincèrement qu'on peut se montrer trop sévère à l'égard de MM. Gambetta et Jules Ferry ? Et veut-il prétendre que ces hommes là ne soient pas, au pied de la lettre, des enfonceurs de portes et des crocheteurs de serrures ? N'ont-ils pas fait, et ne font-ils pas encore une guerre sauvage, bête, contre l'Église et ses ministres, contre Jésus-Christ lui-même ? Ne présentent-ils pas aux nations de la terre le spectacle le plus ignoble que le monde moderne ait jamais vu ?

En prenant la défense de ces hommes méprisables, l'*Électeur* a fait un pas de clerc qu'il doit regretter. S'il ne le regrette pas, c'est qu'il est imbu des doctrines perverses qui font tant de mal en France.

Dans tous les cas, il est bon que l'on sache une bonne fois pour toutes quelles sont véritablement les idées de l'*Électeur* sur cette question. Nous l'invitons à s'expliquer, et nous lui en fournissons l'occasion.

LUTTES STÉRILES.

Les deux partis politiques se préparent déjà aux élections fédérales qui n'auront lieu qu'en 1883. D'un côté, nous voyons M. Blake, accompagné de M. Laurier et de M. Pacaud, de l'*Électeur*, parcourir les provinces maritimes pour convaincre les électeurs que la protection est l'abomination de la désolation ; tandis que, de son côté, Sir S. L. Tilley, entouré de MM. Caron et White et de M. Desjardins, du *Canadien*, visite ces mêmes provinces pour convaincre ces mêmes électeurs que la protection les a sauvés de la ruine.

Si cette campagne politique se conduit de la même manière que se conduisent d'ordinaire les luttes électorales, nous pouvons affirmer que, de part et d'autre, on tombera dans des exagérations déplorables, on parlera, non pas tant pour éclairer les électeurs, que pour exploiter leurs préjugés, pour exciter chez eux la haine, la jalousie, la convoitise et une foule d'autres mauvaises passions.

Ce qui nous fait de la peine, surtout, c'est de voir nos compatriotes dépenser leurs forces, leur énergie et leur talent dans ces luttes stériles et souvent grotesques.

Puisque le feu de l'éloquence les dévore à ce point, ne feraient-ils pas bien mieux de prononcer des discours, dans notre province, sur la nécessité de coloniser nos terres incultes au lieu d'émigrer, d'améliorer notre système d'agriculture, au lieu de se contenter de la routine ?

A quoi sert-il de ressasser les vieux discours et les vieux articles pour et contre la protection. La protection, nous l'avons et nous l'aurons encore pendant deux ans. Si elle doit produire du bien, elle le produira sans l'aide des discours de MM. les conservateurs ; si elle doit échouer, l'éloquence de MM. les libéraux n'y sera pour rien. A quoi sert-il de crier sur tous les tons, d'un côté, que la protection nous ruine, de l'autre, qu'elle nous enrichit ? Tous les discours des politiciens ne créeront pas une seule industrie nouvelle et n'empêcheront point une seule usine de se construire.

Triste chose, en vérité, que la comédie qu'on décore du nom de politique !

UNE VRAIE REFORME.

On cherche de ce temps-ci des réformes à opérer dans l'administration de la chose publique ; on veut économiser les deniers de ce “ pauvre peuple ” auquel on songe beaucoup en temps d'élection mais qu'on oublie aussitôt les élections terminées.

Voici un moyen d'éviter une dépense annuelle de plusieurs milliers de piastres : Que les gouvernements, tant d'Ottawa que de Québec, suppriment du coup toutes les annonces qu'ils distribuent aujourd'hui parmi les journaux qui les appuient. Qu'on fasse voter une loi qui défende aux gouvernements, bleus ou rouges, de faire publier des annonces ailleurs que dans les deux gazettes officielles.

Nous sommes bien convaincu que les affaires du pays n'en souffriraient nullement. D'abord, les gazettes officielles sont vues par un très grand nombre de personnes qui ont besoin de connaître les annonces des gouvernements. Ensuite, les journaux qui voudraient passer pour bien renseignés, seraient obligés de reproduire ces annonces, en substance, dans leurs colonnes de nouvelles.

Par ce moyen, non seulement on épargnerait au pays une dépense considérable, mais on rendrait un immense service à la presse.

Peut-on dire le nombre de journaux qui n'ont été créés et mis au monde que pour avoir les annonces du gouvernement ?

De tels journaux constituent un véritable fléau, et ce serait presque une œuvre pie que d'en rendre l'éclosion impossible.

Le *Monde*, croyons-nous, a déjà exprimé une idée à peu près semblable, mais on n'a tenu aucun compte de ses remarques. Nous espérons, cependant, que la presse des deux partis donnera aujourd'hui une preuve éclatante de son “ indépendance ” et de son patriotisme en appuyant fortement la réforme que nous proposons.

LE CANADA EN FRANCE.

V

Après avoir dit comment on colonisait le Saguenay, M. Jannet parle de la colonisation des vallées de l'Ottawa, du Saint-Maurice et de la Gatineau. Il vante beaucoup la richesse de ces endroits.

“ Leurs terres granitiques sont coupées par de riches gisements de phosphate de chaux, qu'on exploite actuellement avec un grand profit pour l'exportation en Europe, mais qui auront dans l'avenir un emploi bien plus lucratif sur place. L'abondance des pâturages en montagne en fera surtout un pays d'élevage, et naturellement les fermes devront y avoir une plus grande étendue que dans les terres à céréales.”

L'homme qui a le plus travaillé à la colonisation de cette partie du pays, c'est M. le curé Labelle, qui s'est donné tout entier à cette grande œuvre. M. Jannet sait apprécier l'énergie et l'intelligence du curé de Saint-Jérôme.

“ M. Labelle a su faire de sa paroisse le point d'appui de la colonisation dans cette direction. Comme toujours, il a fallu commencer par des routes et des chemins de fer. A force d'agir sur l'opinion et de presser les hommes du gouvernement, il a obtenu en 1873, la construction d'un premier tronçon

du chemin de fer du Nord, qui va de Montréal à Saint-Jérôme.

“ La fondation de vingt paroisses a suivi l'ouverture de ce chemin et journallement des familles de colons vont s'établir au nord.” Puis, il repasse sommairement en revue les travaux de M. Labelle.

“ Allez au Nord, canadiens-français et catholiques, dit le P. Labelle, avec la clairvoyance de l'homme politique et le zèle de l'apôtre. De ce côté-là, au moins ils sont sûrs de ne pas être tournés ; là, ils pourront développer une civilisation pleinement catholique et exercer leur influence sur le reste de la confédération. C'est en même temps le véritable intérêt de l'Angleterre ; l'annexion ne sera plus à craindre le jour où le *Dominion* aura son centre de gravité et sa grande ligne de communication sur les plateaux qui unissent la vallée du Saint-Laurent au Manitoba, au lieu de l'avoir dans cette presqu'île d'Ontario entourée de toute part par les États-Unis. Ce nouvel empire britannique sera fort, lorsque l'élément canadien-français y comptera trois millions d'habitants, ce qui serait possible dans vingt ans si l'émigration aux États-Unis était arrêtée.”

Dans la dernière partie de son travail, M. Jannet s'occupe du Nord-Ouest canadien, et de ses “ prodieuses ressources agricoles.” “ C'est à bon droit, dit-il, que les émigrants et les capitaux de l'Europe se portent vers cette région ” qui de jour en jour prend de l'importance.

“ Si les milliers de jeunes gens qui quittent chaque année les bords du Saint-Laurent pour aller sur la terre étrangère, si une partie seulement des Canadiens des États-Unis, lassés de la triste vie qu'ils ont dans les manufactures de la Nouvelle Angleterre, se rapatriaient, avant vingt ans on compterait un million de Canadiens de plus, et le Manitoba serait une seconde province française. Un certain mouvement s'est produit en ce sens grâce à la propagande de la presse et au zèle de quelques apôtres dévoués. Au premier rang, se place encore un Père Oblat, le P. Lacombe, à qui ses missions dans le Nord-Ouest et de remarquables travaux scientifiques sur les langues sauvages ont valu une très grande popularité.

“ Lui aussi fait appel aux sentiments les plus élevés de la nature humaine pour diriger les jeunes gens vers la vie agricole. Il leur parle de l'assurance de devenir propriétaire, de l'espoir d'élever sur son domaine une famille, de travailler pour soi et non pour les maîtres étrangers, de la dignité de la vie du fermier indépendant, toutes choses qui valent bien quelques années de travail un peu rude au commencement.”

Ce travail si remarquable de M. Jannet se termine par les lignes suivantes remplies de bons sens pratique :

“ L'instinct populaire et la volonté arrêtée de ceux à qui une puissance de direction est donnée sur les masses, voilà les deux forces qui doivent se combiner. Sans doute il y a des nécessités économiques contre lesquelles aucun pouvoir humain ne saurait réagir ; mais leur action peut être dirigée, et dans ce grand mouvement des peuples vers des nouvelles demeures, la nationalité et la religion sont de puissants aimants. Ils peuvent grouper encore les hommes et refaire peu à peu ces liens sociaux, cette vie organique, que les émigrants semblaient avoir laissés derrière eux dans les vieux pays d'Europe. L'émigration européenne s'est produite jusqu'à présent d'une façon presque exclusivement instinctive, et un secret dessein providentiel se cachait comme toujours dans ces mouvements désordonnés en apparence. Aujourd'hui l'heure où les forces intelligentes doivent entrer en scène semble être arrivée. De toutes ces forces la plus puissante est l'Église catholique, et elle donne sous ce rapport, on vient de le voir, la preuve d'une vitalité, d'une puissance d'adaptation aux nécessités des temps nouveaux, dont assurément ne se seraient jamais doutés les philosophes et les économistes du siècle dernier. Alors que toutes les forces qui faisaient la vie des anciennes sociétés semblent s'épuiser et disparaissent, elle seule reste féconde.”

Nous ne saurions trop remercier M. Jannet d'avoir fait et d'avoir publié le magnifique travail dont nous n'avons donné qu'un bien fai-

ble idée. Des écrits comme ceux-là nous sont en tout point profitables et ils méritent la plus grande considération de la part de ceux qui ont vraiment à cœur les intérêts de la province de Québec et de toute la Confédération.

POURQUOI ?

Depuis que le monde existe la prétendue science humaine n'a su que multiplier les *pourquoi*. En dehors de la foi révélée, tout est incertitude, doute, conjecture. Le petit enfant qui possède bien son catéchisme, connaît tout ce qu'il est donné à l'homme de connaître ici bas, d'une manière certaine.

Dieu a laissé le monde aux disputes des hommes. Qu'est-ce à dire ? si non que les hommes, du moment qu'ils abordent d'autres questions que celles dont la Foi nous fournit la clé, sont condamnés à discuter toujours sans pouvoir rien résoudre. Dans son infinie miséricorde, Dieu a daigné nous révéler certaines vérités nécessaires à notre salut. Ces vérités nous les comprendrons mieux au ciel, jamais nous n'en serons plus certains. Mais en dehors de ces grandes vérités, nous sommes condamnés à l'hypothèse, ou bien nous nous arrêtons en face d'un terrible pourquoi qui ne souffre pas même l'hypothèse.

Devant le gland qui, en pourrissant dans la terre, donne naissance au chêne ; devant le lys et la rose qui, nourris par le même sol, vivifiés par la même atmosphère, par la même lumière, se peignent de couleurs si opposées et répandent des odeurs si différentes ; devant une pierre qui tombe pour obéir à une loi certaine mais inexplicable ; devant les merveilles de son propre corps ; devant mille autres spectacles de la nature, l'homme le plus hardi, le savant le plus osé ne peuvent que balbutier : Pourquoi.

Cette impuissance où nous sommes de résoudre complètement un seul des nombreux problèmes naturels, est sans doute voulue de Dieu. Elle nous humilie, elle nous montre notre néant, et en même temps elle nous fait soupiner après le seul Savant qui puisse répondre à nos questions, après l'Éternité qui seule sera assez longue pour nous permettre d'approfondir les *pourquoi* de la science humaine.

Ainsi ne le veut plus la liberté.

AFFAIRES FRANÇAISES.

La Révolution vaincue dans les faits lors de la Restauration, ne l'était pas dans les idées. Bientôt les révolutionnaires, groupés sous le nom de *libéraux*, recommencèrent leur travail de destruction dans les parlements, dans la Franc-Maçonnerie, la Charbonnerie et autres sociétés secrètes, dans les livres, dans les pamphlets, dans les chansons. La monarchie se rapprocha bien de la religion pour arrêter le débordement de l'esprit révolutionnaire et irrégulier, mais tout ce qu'elle fit dans ce but tourna contre elle et contre le clergé.

La charte de 1814, tout en déclarant la religion catholique religion de l'État, avait proclamé la liberté des cultes reconnus par la loi. Les faux cultes se trouvaient ainsi placés sur le pied de l'égalité avec la vraie religion. Les libéraux se firent une arme puissante de cette égalité. Ils se mirent à crier que le gouvernement, asservi par le clergé, contraignait les fonctionnaires publics et les employés de l'administration à aller à la messe et à confesse, sous peine de destitution ; que le gouvernement violait ainsi la liberté des cultes et la liberté de conscience garanties par la charte. D'ailleurs, les libéraux qualifiaient de cafard et de jésuite, tout homme qui accomplissait ses devoirs religieux, quelle que fût, par position sociale, son indépendance du budget. La qualification de cafard n'était rien en comparaison de celle de jésuite : les libéraux qualifiaient ainsi, pour le "couler net" dans l'opinion des bourgeois voltairiens, tout candidat à la députation qui ne rougissait pas de faire le signe de la croix en public.

En ce temps-là, le chansonnier Béranger était l'oracle populaire de l'opinion soi-disant publique, c'est-à-dire libérale. Aussi les libéraux, ses admirateurs, lui décernaient-ils le titre de "poète national." En inondant la France de ses chansons, Béranger chantait la liberté, surtout la liberté de mal faire, mais il ne prescrivait pas celle de bien faire. Si, par esprit de parti et d'opposition, il accusait la monarchie légitime de contraindre les fonctionnaires à aller à la messe et à confesse, il disait qu'un gouvernement, respectueux des "immortels principes de 89" ne contraindrait personne à de pareilles obligations, et laisserait chacun libre d'entendre ou de ne pas entendre la messe, de recevoir ou de ne pas recevoir l'absolution. Béranger rimait pour que chacun pût "à son gré" aller même à la messe, et pour donner une leçon au pouvoir, son refrain était : "Ainsi le veut la liberté."

Le refrain de Béranger, qu'applaudissaient les libéraux de la Restauration à titre d'héritiers et de disciples des "immortels principes de 89," écorche singulièrement les oreilles des libéraux du jour, quoiqu'ils se disent, à leur tour, héritiers et disciples des "immortels principes de 89," dont ils se souviennent comme un poisson d'une pomme. En effet, les libéraux de la République ne veulent pas ce que voulait la liberté, alors qu'elle semblait bonne pour renverser la monarchie, car ils veulent qu'aucun "fonctionnaire" ne puisse "à son gré" aller même à la messe, tant le despotisme républicain a peur de la plus petite liberté.

On ne saurait s'étonner de ce que les libéraux de la République sont, en paroles, de si fervents adeptes des "immortels principes de 89," car ils y trouvent le moyen d'attaquer le pouvoir quand ils ne l'ont pas, et le moyen de le défendre quand ils le possèdent ; il ne s'agit, pour eux, que de tourner à l'envers ce qu'ils mettaient à l'endroit, et à l'endroit ce qu'ils mettaient à l'envers. Comme les saltimbanques—comparaison d'une justesse irréprochable—amusent les badauds de la foire en escamotant des muscades sous des gobelets à double fond, d'où ils tirent ensuite des "surprises," de même les libéraux de la République tirent, des "immortels principes de 89," la liberté qui leur plaît, et escamotent, derrière le double fond de leur despotisme, la liberté qui leur déplaît. Ainsi escamotent-ils la liberté d'aller à la messe.

Le général Farre, ministre de la guerre, vient de rayer des contrôles de l'école militaire de Saint-Cyr trente-et-un élèves qu'il a envoyés dans des régiments d'infanterie comme soldats de 2e classe, en punition d'être allés à la messe le jour de fête de M. le comte de Chambord. Aucun règlement de l'école, ni aucun règlement militaire "existants" n'interdisaient aux Saint-Cyriens d'aller à cette messe. La preuve en est que le ministre a publié postérieurement un ordre du jour à l'armée défendant d'assister *désormais*, etc. Ce qui est défendu pour l'avenir n'était évidemment pas défendu dans le passé. Ces trente-et-un jeunes gens ont donc été frappés, par arbitraire républicain, d'une peine inouïe, en punition d'avoir usé de la liberté d'aller, à leur gré, même à la messe.

Deux officiers de la garnison de Lille ont été mis en retrait d'emploi pour les punir d'avoir, eux aussi, assisté à une messe dite à l'intention de M. le comte de Chambord. Il faut qu'un officier commette un manquement grave pour encourir le retrait d'emploi, car cette peine le prive de l'exercice de son grade, de la jouissance d'une partie de ses appointements ainsi que du droit à l'avancement, et amène sa déchéance, s'il n'est remis en activité dans un temps déterminé par la loi.

Les deux officiers de la garnison de Lille, n'ayant commis aucun manquement grave légalement punissable du retrait d'emploi, ont donc été frappés, par arbitraire républicain, d'une peine excessive, en punition d'avoir usé de la liberté d'aller, à leur gré, même à la messe.

La ferme volonté de maintenir la discipline dans "l'armée de la République" n'est point

le mobile qui a fait agir le général Farre. Ce rênégat a écouté les dénonciations de radicaux, il a eu peur des menaces de leurs journaux, et, pour garder son portefeuille, il a brisé, sans vergogne, l'avenir de jeunes gens qui s'étaient bravement dévoués au service de la France, en suivant l'exemple de leurs pères.

Le rôle que le général Farre a accepté dans cette affaire n'est pas beau, il est au contraire absolument vilain. Après avoir signé les ordres contre les Saint-Cyriens et contre les officiers de Lille, il a bien pu se dire avec honte : "Ainsi le veut la République ;" mais il n'a pu répéter avec le "poète national," qui fut l'oracle des libéraux : "Ainsi le veut la liberté."

On ne saurait, malgré l'énormité des actes de M. Farre, se faire une juste idée de la rage féroce et stupide avec laquelle les républicains proscrirent les personnes qui usent de la liberté d'aller à la messe. Quiconque va à la messe commet une *immoralité* qui le rend indigne d'entrer dans l'administration publique. Si la chose paraît incroyable, elle est pourtant vraie.

Le conseil municipal de Paris a créé des places d'inspecteurs et d'inspectrices chargés de surveiller le travail des enfants dans les manufactures, et a mis ces places au concours. Parmi les concurrentes figurait la fille d'un magistrat possédant, outre tous ses diplômes, une éducation des plus soignées. Elle reçut la note *très-bien* pour ses réponses à toutes les questions. Restait à mettre la note concernant la moralité. Et bien, on a mis *zéro*, parce que cette demoiselle va, le dimanche, à la messe en compagnie de sa mère et de ses sœurs. Bref elle a été refusée comme manquant de moralité.

M. Ferry, faisant sa bouche en cœur, dit-il, après cela, que la République respecte la liberté de conscience, honore le catholicisme religieux et ne combat que le cléricalisme politique ? Si Proudhon ressuscitait quelle belle occasion il aurait de répéter sa fameuse apostrophe : Blagueurs !

Le lac St-Jean.

(Correspondance spéciale de la *Vérité*.)

Permettez-moi d'insérer dans vos colonnes quelques-unes des impressions qui ont suivi un petit voyage que je viens de faire au Lac St-Jean. Partout, dans le haut Saguenay, c'est-à-dire depuis le commencement d'Hébertville jusqu'à Normandin, l'apparence de la récolte est satisfaisante. Le blé est très-long et très-beau, et, dans beaucoup d'endroits, il arrive à maturité. Une atmosphère de prospérité et de bonheur règne dans ces jeunes régions. La Pointe-Bleue surtout ne se sent pas d'aise à la vue du magnifique couvent que les Dames Ursulines de Québec font élever en cet endroit. Par le choix de l'emplacement du couvent, on remarque tout de suite le bon goût qui est l'apanage de ces Dames distinguées. Le couvent est un magnifique édifice en forme de parallélogramme avec des ailes de chaque côté. Il doit avoir plusieurs étages et jouit d'une très-belle vue sur le Lac que l'on peut admirer là dans toute son étendue. On nous dit que les jeunes Américaines qui fréquentent l'établissement des Ursulines doivent aller demeurer à ce couvent pour profiter du bon climat de cette contrée.

En passant à Hébertville, j'ai admiré tout particulièrement la belle et grande église que le zèle de M. le Grand Vicaire Leclerc, aidé du dévouement de ses paroissiens, fait élever dans ce lieu. L'architecture de cette église est très-jolie et elle emprunte leurs plus grandes beautés à tous les genres. Les principaux murs de l'église sont en granit rougeâtre du plus bel aspect ; mais, ce qui m'a frappé le plus, c'est de constater que les cadres des croisées, une grande partie des tours et du portail sont en blocs immenses de pierre de taille très-bien travaillés. Là-dessus, je fis remarquer à M. le Curé que le transport de cette pierre de Chicoutimi à leur église avait dû coûter énormément cher ; car je pensais que cette pierre avait été achetée à Québec. Quelle ne fut pas ma surprise quand M. le curé me dit que ces beaux blocs étaient un des produits du Lac, tirés d'une carrière immense appartenant à M. F. X. Ouellet, propriétaire du moulin à farine de la rivière Ouïatchouane. Le lit de la rivière qui n'a pas de profondeur et ses bords sont composés de couches de calcaire très-dur, très-épais et

d'une régularité presque mathématique. Toute la pierre de l'église d'Hébertville a été tirée du lit de la rivière sans se servir de la mine ; on s'est contenté de prendre les morceaux détachés ; il y a là une source inépuisable pour l'exploitation. Plus que jamais, je suis convaincu que le Lac St-Jean est un pays d'avenir et qu'avec des communications faciles, nous y verrons bientôt de jolies villes bâties avec la belle pierre de cette carrière.

UN TOURISTE.

Notes sur la colonisation.

M. l'abbé Louis Pâquet, missionnaire, dans une lettre adressée au *Nouvelliste de Rimouski* fait la remarque suivante :

"Pour activer la colonisation, que faut-il d'ailleurs ? Je ferai la même réponse que donnait un fameux général français à son souverain qui lui demandait ce dont il avait besoin pour combattre l'ennemi avec succès : "Trois choses, sire, dit-il : 1o. de l'argent, 2o. de l'argent, 3o. de l'argent." Or il en est ainsi pour la colonisation pour laquelle il faut aussi trois choses : 1o. des routes, 2o. des chemins, 3o. des routes, et l'on pourrait ajouter en quatrième lieu, des routes et des chemins.

"Selon moi, il est tout à fait inutile pour nous, membres du clergé de nous occuper de colonisation, si le gouvernement ne nous vient pas en aide en donnant les sommes nécessaires pour faire faire des chemins. Tout est là, et j'en donne pour preuve le chemin Taché dont une bonne partie est déjà colonisée quoiqu'il ne traverse pas un sol plus fertile que celui qui se trouve entre Chiks Choks et le St-Laurent."

* *

On nous écrit de Fortierville :

"Fortierville et Parisville, dans le comté de Lotbinière, sont deux bureaux de poste ouverts depuis le 1er juillet. Le premier se trouve à dix milles de St-Jean des Chaillons, et à dix-huit milles de la station de Somerset ; le second est situé à mi-chemin entre St-Jean des Chaillons et Fortierville.

"Fortierville n'est pas encore une paroisse, mais il a des prétentions légitimes à le devenir bientôt. Déjà on y compte au-delà de 600 âmes, et si nous avions un prêtre au milieu de nous, nous y verrions beaucoup moins d'émigration ; car un grand nombre d'hommes et de jeunes gens partent pour les chantiers du Michigan, tandis que les femmes et les jeunes filles se dirigent vers les manufactures des États de la Nouvelle Angleterre. Ce qui a pour effet de diminuer considérablement la population et de ralentir en même temps le mouvement de la colonisation. Malgré cela, il y a assez d'encouragement au défrichement des terres, car celles-ci sont très-fertiles et les colons canadiens ne sont pas hommes à se décourager au premier obstacle. Louis Fortier fut le premier à ouvrir ce canton ; il fut suivi par M. Jérémie Toussignant et une foule d'autres braves colons qui ne craignent pas la misère ; et aujourd'hui, sans être riches, ils sont de "bons habitants" comme on dit.

"Il est aussi question d'ouvrir une route pour communiquer avec la Station de Somerset, ce qui serait dans l'intérêt non seulement des résidents de Fortierville, mais aussi de Somerset, Halifax, Notre-Dame de Lourdes, Blandford et d'un grand nombre d'autres paroisses des Townships, en les mettant en communication directe avec Saint-Jean des Chaillons, d'où deux bateaux à vapeur font régulièrement à Québec deux voyages par semaine. Cela activerait beaucoup la vente des produits de ces paroisses.

"Une députation s'est rendue ces jours derniers auprès de Mgr l'Archevêque pour prier Sa Grandeur de bien vouloir envoyer un prêtre demeurer au milieu de nous. Mgr étant absent, M. le Grand Vicaire Légaré reçut la députation, l'écouta avec bonté et se montra sympathique au récit des difficultés qu'éprouvent ces colons, qui, pour la plupart, sont éloignés de dix à douze milles de l'église de Saint-Jean des Chaillons. Nous osons espérer qu'aussitôt que la chose pourra se faire nous aurons un prêtre, afin que nos gens ne se livrent pas au découragement et ne prennent point le chemin des États-Unis."

* *

Un de nos abonnés nous a communiqué les extraits suivants qui font voir l'opinion de plusieurs orateurs et écrivains sur l'importance de la colonisation et le rôle que le prêtre joue dans cette œuvre nationale :

"Le prêtre est d'absolue nécessité pour la prospérité d'un nouvel établissement. C'est lui qui est l'âme de tout. Là où il faut tout créer pour donner l'impulsion à une société, il faut une personne de tête qui jouisse de la confiance publique et qui puisse se sacrifier. Le prêtre réunit tous ces titres."—RÉV. M. BÉDARD.

“ Pour le colon catholique, le missionnaire est une nécessité, surtout dans l'origine d'un établissement, il est le seul homme qui puisse lui rendre gratuitement d'immenses services. Si on a à cœur le succès de la colonisation, comme on ne peut en douter, on devrait aider le missionnaire à se fixer au plus tôt parmi les colons.”—RÉV. M. C. MARQUIS.

“ Le colon c'est l'homme de l'avenir. Car maître du sol, son intérêt est d'être là où il est, et il y reste. Soyons donc un peuple de colons et nous resterons maîtres dans notre pays.”—R. PRÉFONTAINE, député de Chambly.

“ Laissez-moi vous dire que la colonisation, c'est l'œuvre qui sauvera le pays.”—HON. J. A. MOUSSEAU.

“ Soyons heureux d'être appelés à secourir les efforts de ces généreux colons qui ouvrent à la nationalité un champ où elle poussera de profondes racines, pour se répandre en rameaux bienfaisants, à l'ombre desquels des populations heureuses se dirigeront vers un avenir serein. Ouvrir des routes, bâtir des chapelles et envoyer des prêtres, trois moyens efficaces pour jeter les bases solides d'une colonie.”—M. le juge B. A. T. de MONTIGNY.

“ Le clergé surtout, le curé dans chaque paroisse doit prendre cette cause en main et l'activer de toute son influence.”—*Le Nord*.

* *

M. Elisée Noël, dans un article publié dans le *Pionnier de Sherbrooke*, fait l'histoire de la colonisation dans les cantons de l'Est pendant les dix dernières années.

“ Bien que l'élan en faveur de la colonisation, dit-il, n'ait pas été aussi fort et aussi puissant qu'il ne l'est présentement, cependant la dernière décade a été marquée, dans nos cantons, par de nobles efforts, et des succès relativement grands.”

Une compagnie écossaise a entrepris de coloniser le canton de Hampden. Elle a déjà fait de grandes dépenses pour arriver à ses fins.

“ La colonie des zouaves fondée en 1871, mérite certainement une mention tout spéciale, continue M. Noël. Bien que Piopolis—nom donné à la colonie—ait été établi par un très petit nombre de zouaves, lequel est réduit à trois aujourd'hui ; cependant la colonie est florissante, tant il est vrai qu'une entreprise commencée au prix de grands sacrifices vient toujours à réussir.

Placé sur les bords du lac Mégantic, dans le canton de Marston, Piopolis est appelé à faire l'uno des plus belles paroisses des cantons de l'Est. Il a cependant une ombre au tableau, le site de l'Eglise n'est pas ce qu'on pourrait désirer qu'il fût.

Les terres sont excellentes et la colonisation progresse rapidement, bien que les commencements aient été très durs et partout assez lents, à cause des grandes difficultés de communication. Aujourd'hui ces obstacles sont disparus ; l'intercolonial se prolonge jusqu'à Agnès, au pied du lac, à onze milles seulement de l'Eglise de Piopolis, et un bon chemin carrossable relie ces deux endroits.”

La colonisation marche rapidement dans les cantons de Stoke, de Windsor, d'Orford, de Westbury, etc.

M. Noël parle ensuite des colonies en voie de se fonder :

“ Une société de colonisation Anglaise forte de plus d'un million, vient de faire l'acquisition des cantons de Whitton, de Spalding et de Ditchfield, donnant à la société un territoire de plus de 80,000 acres de terre. Cette société fondée dans les intérêts de la colonisation par l'élément anglais, pousse vigoureusement ses travaux de défrichement. Près de 10,000 acres de terre vont être déboisés sans délai ; des contrats sont donnés à tous ceux qui désirent se lancer dans ces entreprises, en sorte que ces cantons vont s'ouvrir rapidement à l'agriculture, augmenter la somme de nos produits et la richesse général du pays.

“ Une autre colonie en voie d'établissement est celle de Woburn qui semble vouloir s'ouvrir par l'élément français. La Compagnie de Colonisation et de Crédit des Cantons de l'Est semble vouloir réclamer l'honneur de donner naissance à cette colonie. Déjà les défrichements sont commencés, et une scierie y est établie pour l'usage des colons. Jusqu'à présent elle n'a fait, pour ainsi dire, que les travaux préliminaires d'installation. Bientôt, cependant, elle commencera ses grandes opérations.”

La colonisation, comme on peut le voir, est en bonno voie de progrès dans les Cantons de l'Est.

Petite revue commerciale.

Les affaires, à Québec, n'ont pas encore pris beaucoup d'activité, bien que l'on commence à s'apercevoir que la morte saison tire à sa fin. Les récoltes seront, en général, bien meilleures qu'on ne l'espérait il y a quelques semaines. Même le foin donnera en beaucoup

d'endroits un rendement fort passable. Nous n'en exporterons pas autant que l'année dernière, mais il y en aura assez pour les besoins de la province, croyons-nous.

Tant que la vente de la récolte ne sera pas commencée, l'argent sera rare dans nos campagnes et le commerce des villes s'en ressentira nécessairement.

On remarque que le bois de chauffage est très cher cette année à Québec, l'écrabie de trois pieds se vendant \$4, et jusqu'à \$4.60. On avait cru que le bois qui nous viendrait par le chemin de fer du lac Saint-Jean, ferait baisser les prix, mais il n'en est rien. Presque tout le bois expédié de Saint-Raymond est envoyé à Montréal, et les prix se maintiennent.

Le bois de construction de toute espèce se vend aussi très bien. Le bois équarri se vend de 22 cts à 40 cts, suivant la qualité. Les “madriers” se vendent \$33, \$65 et \$103, suivant la qualité. Ces prix élevés sont causés par l'insuccès du flottage des “billots” coupés pendant la dernière saison ; en beaucoup d'endroits les eaux basses ont empêché les “billots” d'arriver aux scieries.

Par contre, le marché au charbon manque d'activité et de fermeté. Le charbon écossais se vend en gros \$4.90 et le charbon des provinces maritimes \$4.80.

Les prix des farines sont à peu près comme suit : Supérieure extra, \$6.35 à \$7.50 ; extra, \$6.30 à \$6.35 ; forte de boulanger, de \$6.50 à \$7.00 ; extra du printemps, de \$6.20 à \$6.30 ; supérieure, de \$5.75 à \$5.90 ; fine, de \$5.45 à \$5.50 ; recoupes, de \$4.60 à \$4.85 ; farine en sac, de \$3.10 à \$3.40 ; farine d'avoine, de \$5.50 à \$5.60.

Le lard salé se vend à des prix variant entre \$16.50 et \$22.50. Le saindoux vaut de 15 cts à 15½ cts ; les jambons, de 12 cts à 13 cts.

Le bœuf, le mouton et le veau se vendent aux prix ordinaires, de 8 cts à 11 cts, suivant la qualité.

Le beurre frais se vend de 22 à 23 cts ; le beurre salé, de 18 à 20 cts ; le fromage, de 15 à 16 cts ; les œufs, de 18 à 20 cts la douzaine ; le sucre d'érable vaut de 7 à 8 cts. Les pommes de terre se vendaient samedi dernier 50 cts au détail.

Cercle Agricole de Lorette.

A une assemblée des agriculteurs de la paroisse de l'Ancienne Lorette, tenue le 14ème jour du mois d'août courant, dans la salle de l'école de la fabrique, dans le but de former dans cette paroisse une association, généralement connue sous le nom de “Cercle agricole” alors à la suite des explications données sur le sujet par Louis Bilodeau, écuyer, de Sainte-Foye, Victor de Lotbinière Laurin, écuyer, médecin, et T. E. Pageot, secrétaire de la municipalité de la susdite paroisse, un grand nombre d'agriculteurs inscrivirent leurs noms comme membres du cercle agricole de la paroisse de l'Ancienne Lorette.

Immédiatement après l'enregistrement des noms des susdits membres, les propositions suivantes furent adoptées unanimement, savoir :

Proposé par M. J. E. Pageot, secondé par MM. Charles Paradis, Charles Jobin et Louis Pâquet,

Que E. A. Barnard, écuyer, directeur de l'agriculture, soit nommé premier président honoraire, Victor de Lotbinière Laurin, écuyer, médecin, second président honoraire et M. Jacques Jobin, président actif du dit Cercle agricole.

Proposé par M. Edmond Cantin, secondé par M. Jacques Dion,

Que MM. Pierre A. Hamel, Charles Jobin et Pierre Hamel soient nommés vice-présidents.

Secrétaire-trésorier, M. J. E. Pageot et assistant-secrétaire M. Octave Roy.

Proposé par M. Louis Pâquet, secondé par M. Charles Jobin,

Que MM. les directeurs de la Société St-Jean-Baptiste soient nommés membres du comité de régie du dit cercle agricole tout en y adjoignant les MM. dont les noms suivent : MM. Elzéar Alain, Jacques Belleau, Joseph Alain, Pierre Gauvin, Pierre Déry, Antoine Hamel, Joseph Fiset, Antoine Gauvin, Antoine Dion, Michel Gauvin, Louis Légiaré, Jean Martel et Etienne Laberge.

Proposé par Victor de Lotbinière Laurin, écuyer, secondé par M. Charles Jobin,

Que des remerciements soient votés à Louis Bilodeau, écuyer, de Sainte-Foye, pour ses bons conseils et la part active qu'il a prise dans la formation du dit cercle agricole.

Proposé par M. J. E. Pageot, secondé par M. Louis Légiaré,

Que Victor de Lotbinière Laurin, écuyer, médecin, soit cordialement remercié par les membres du cercle agricole du zèle qu'il a déployé dans cette circonstance.

Après quoi il fut adopté à l'unanimité que le dit Cercle agricole tint sa première séance

au 14 septembre prochain et l'assemblée se dispersa.

J. E. PAGEOT,
Secrét.-Trésorier, C. A. A. L.

SERPETTE.

Plusieurs journaux, en parlant des archevêques, se servent du titre en usage en Angleterre, “His Grace.” Or, l'appellation *Sa Grace* n'est point française et ne rend même pas le vrai sens du titre anglais. Pour parler correctement il faut dire *Sa Grandeur*, qui correspond au titre en usage dans la chancellerie romaine, *amplitudo*. C'est le seul en usage en Europe, surtout en France, depuis des siècles.

Il est au moins étrange que le journalisme canadien se soit avisé de franciser le titre anglais pour l'introduire au Canada. Un illustre évêque français disait à ce sujet : “Les journaux du Canada aimaient beaucoup à graver les archevêques.” (Historique).

Plusieurs écrivains persistent à employer le mot *avancé* pour *assertion*. *Avancé* n'est pas français, et tous les avocats du monde ne feront point qu'il soit autre chose qu'un misérable barbarisme.

Un ami nous a fait remarquer que nous employons assez souvent deux anglicismes affreux : *montant d'argent* — amount of money — pour *somme d'argent*, et *officier du bureau de poste*, pour *employé*. Nous faisons cette confession publique pour prouver que nous ne poursuivons pas les anglicismes chez les autres seulement.

On dit toujours : *Maître de poste*. *Agent de poste* serait bien plus français et aussi compréhensible.

Le *bill* a subi sa deuxième lecture, nous paraît une expression fort inexacte. On subit une perte, un châtement, mais non point *une lecture*. “Le projet de loi a été voté en deuxième lecture, ou délibération,” serait aussi facile à dire et bien plus élégant.

A travers la presse canadienne.

Le *Monde* est entré dans la quinzième année de son existence. Nos félicitations.

* *

Les révélations du *Canadien* au sujet de l'influence indue se font quelque peu attendre, mais il paraît que ça va venir.

* *

Le *Nouvelliste*, de Saint-Roch, croit savoir que c'est un nommé Davis ou David qui fait travailler les ouvriers le dimanche, sur le chemin de fer du Nord. Est-ce bien le cas ? Aux autorités d'y voir sans délai.

* *

Il y a déjà assez longtemps, le *Canadien*, le *Chronicle* et le *Journal de Québec* ont affirmé carrément que la ville de Québec doit \$450,000 ou \$500,000 à la compagnie du chemin de fer du lac Saint-Jean. Nous avons, dans notre numéro du 11 août, contredit formellement cette assertion, et nous avons déclaré en même temps que nous étions allés aux renseignements et que nous étions certain de ce que nous affirmions. La ville de Québec ne doit à la compagnie du chemin de fer du lac Saint-Jean que la somme de \$90,000. Ces trois journaux n'ont encore rien répondu.

* *

Simple problème que le rédacteur de l'*Événement* et ses pareils pourront peut-être résoudre dans leurs moments de loisir : Si Mgr Bourget, Mgr Lafèche et le clergé du diocèse de Montréal sont des *rebelles* comment se fait-il que notre pays soit si *profondément catholique* ? Le rédacteur de l'*Événement* et d'autres géants de la pensée, tel que le rédacteur inconnu du *Quotidien* et les correspondants anonymes du *Journal de Québec*, nous assurent que la moitié du clergé et des fidèles marche dans la voie qui conduit au schisme, et cependant ces messieurs ne veulent pas que Rome soit consultée sur nos misères, attendu que tous les Canadiens sont indistinctement aussi bons catholiques que le pape. Evidemment, il y a quelque chose dans la position du pays qui a besoin d'être expliqué.

* *

Un débat singulier se poursuit dans la *Minerve*, depuis assez longtemps déjà. Il s'agit—le croirait-on ?—du Programme catholique qui a vu le jour en 1871, comme on le sait, et dont on n'a pas parlé depuis bien longtemps. Quelques têtes chaudes ayant prétendu que ce document avait été condamné à Rome, M. A. Ouimet leur a répliqué et a démontré que tel est loin d'être le cas. Au lieu de s'avouer battus, ou d'amener des preuves, s'il en existe, à l'encontre de celles de M. Ouimet, ces mêmes “têtes chaudes” se sont mises à crier que les documents pro-

duits par leur adversaire prouvent qu'en effet le programme a été condamné ! On ne pousse pas plus loin le cynisme et l'audace. Nous regrettons cette discussion, pour plusieurs raisons, mais la justice et la vérité nous forcent à dire que toute la responsabilité de ce qui est arrivé doit retomber sur ceux des adversaires du Programme, qui, par haine et par passion, ont poussé leurs adversaires à bout de patience.

* *

Les journaux des deux partis discutent encore la question de savoir si réellement il y a eu des pourparlers entre les chefs au sujet de la coalition. La *Patrie*, et la plupart des journaux ministériels refusent de croire aux révélations de M. David. Le *Canadien* y ajoute foi, et la *Tribune* revient à la charge. Repondant à la *Patrie*, l'organe de M. David donne les noms des chefs libéraux qui auraient été favorables à une coalition ; ce sont MM. Thibaudeau, Huntington, Fréchette, Mercier, Laurier, Irvine, Starnes, W. Provost, F. X. Archambault et “vingt autres.”

M. David menace la *Patrie* de nommer “ceux qui étaient même disposés à accepter plutôt M. Chapeau qu'un autre conservateur comme premier ministre.”

Si la *Minerve* voulait sortir de son mutisme et nous dire, franchement et carrément, si l'honorable M. Chapeau a eu connaissance de ces pourparlers, en supposant qu'ils aient eu lieu, elle rendrait un fameux service au pays.

* *

Le *Chronicle* sait fort bien que nous n'allons pas puiser nos nouvelles religieuses dans ses colonnes. En donnant à entendre que nous lui avons emprunté la liste des religieuses qui doivent fonder la mission des Dames Ursulines au lac Saint-Jean, notre confrère s'est rendu coupable d'un de ces petits procédés malhonnêtes dont il est coutumier : Jeudi, le 11 août, nous avons publié les noms de six religieuses ; c'était une première. Lundi, le 15 août, quatre jours après, le *Chronicle*—an enterprising paper— a publié les six noms en question, plus un septième. Ce septième nom nous est venu de la même source que les six premiers, que nous avons donnés quatre jours avant le *Chronicle*. Cependant, cette feuille à l'audace de prétendre que nous l'avons volé !

Le *Canadien*, qui s'est empressé de traduire la perfidie du *Chronicle*, pourra reproduire ce qui précède ; alors ses lecteurs sauront “qui a raison,” de la feuille anglaise ou de nous.

Nous demandons bien pardon à nos lecteurs d'entrer dans ces détails insignifiants au fond, mais lorsqu'on a affaire à de petits hommes, il faut bien, malgré soi, descendre quelquefois aux petites choses.

* *

Le *Courrier de Montréal* dit force injures à M. Tarte, du *Canadien*, parce que celui-ci aurait exprimé des craintes au sujet de l'immigration française. Il nous semble que le *Courrier* s'excite outre mesure. Quoi qu'il en pense, et au risque de recevoir nous-même une bordée de gros mots, nous dirons que nous aussi, nous voyons avec beaucoup d'inquiétude la reprise des relations avec l'ancienne mère-patrie. Nous avons besoin d'être bien sur nos gardes si nous ne voulons pas que ces relations soient un sujet de deuil pour nous, au lieu d'être un sujet de jouissance. Nous ne craignons pas, comme le *Canadien*, une “immigration turbulente, tapageuse.” Il ne nous viendra que très peu de communards ; peut-être que pas un seul de ces gens là ne mettra le pied sur nos rives. Pour que ces gibiers de potence puissent fleurir, il leur faut des centres encore plus considérables que Montréal et Québec. Ce que nous craignons, et ce que tout homme sensé doit craindre, c'est une immigration toute différente, et bien peu considérable quant au nombre. Nous redoutons les gens posés, polis, riches, bien habillés, instruits, s'exprimant correctement et avec distinction, possédant tout ce qu'il faut pour plaire... mais libre-penseurs, mais athées. Ils ne travailleront point à rompre “le lien colonial,” comme le craint le *Canadien*, bien a tort, selon nous ; ces gens là seront peut-être bleus aujourd'hui plutôt que rouges ; ils seront certainement ministériels sous tous les régimes ; ils passeront, en un mot, pour des hommes d'ordre, des citoyens rangés, de bons bourgeois. Mais s'ils ne travaillent pas “à la rupture du lien colonial,” si cher au *Canadien*, ils travailleront à la rupture d'un autre lien qui nous est infiniment plus cher que le lien colonial, le lien qui nous unit à Rome, c'est-à-dire la Foi. Par des paroles perfides, ils jetteront le doute dans bien des esprits, ils se moqueront de nos cérémonies religieuses, de nos pèlerinages, des miracles qui s'opèrent si souvent dans notre pays. Ils seront une source de scandale et de danger. Un seul de ces hommes là sera suffisant pour gâter toute une pa-

roisse. C'est pourquoi, nous plaçant à un point de vue bien différent de celui où se place le *Canadien*, nous disons qu'il faut être sur nos gardes, et que si nous devons chercher à nous mettre en relations d'amitiés et d'affaires avec la France, que ce soit avec les seuls catholiques de ce pays, si nous ne voulons pas que la famille canadienne soit bientôt gâtée.

NOUVELLES DES CAMPAGNES.

On parle d'établir une papeterie aux Trois-Rivières.

On s'occupe de nouveau de l'établissement d'une manufacture de sucre de betteraves à St-Jean P. Q.

Nous regrettons d'apprendre que par suite d'un malentendu, la fromagerie de Coaticook a cessé de fonctionner.

La société agricole du comté de Carleton a décidé de tenir une exposition les 15 et 16 septembre prochain. Il y aura à cette occasion, courses, etc.

On parle d'établir des manufactures à Rimouski. Le conseil municipal de cette ville a résolu "que toute fabrique sera exempte de taxes quelconques pendant vingt ans à compter de sa fondation."

On lit dans le *Messageur de Nicolet* :

La récolte du foin est avancée, malgré le retard qui a été causé par les dernières pluies. Heureusement, une faible partie des cultivateurs se plaignent des dommages que leur foin a souffert, et s'accordent tous à dire que la récolte qu'ils en obtiendront, dépassera de beaucoup leurs espérances.

La *Gazette des Campagnes* recommande fortement de moissonner le blé avant son entière maturité. Le grain coupé avant d'être entièrement mur s'égrène moins; en outre sa qualité est meilleure et donne une farine de premier choix. Son rendement est plus considérable. Il est bon de couper le blé sept ou huit jours avant sa complète maturité.

La manufacture de sucre de betteraves à Farnham, dit le *Journal de Waterloo*, est presque terminée. Elle est construite en briques et est située sur le bord de la rivière, à l'endroit connu sous le nom de "Propriété Bowker," à la portée de deux voies ferrées, qui se relient elles-mêmes à d'autres chemins de fer. Fait digne de remarque, c'est que sept routes différentes conduisent de la ville à la manufacture, ce qui est important pour une entreprise de ce genre.

On lit dans le *Nouvelliste* de Rimouski de la semaine dernière :

Le capitaine May, du steamer *Otter*, qui est arrivé ici hier, dit que sur la rive nord le feu s'étend de la rivière Moisie à Mingan, et d'après ce qu'en disent les sauvages, jusqu'à une soixantaine de milles dans l'intérieur.

Toutes les maisons le long de la côte ont échappé aux flammes, à l'exception des magasins de MM. Lebouthillier et Frères, à la rivière au Tonnerre et de quatre maisons à la rivière Saint-Jean qui ont été consumées.

A Mingan, les magasins de la compagnie de la baie d'Hudson et l'église de la mission ont failli devenir la proie des flammes. Si l'église eût été brûlée toutes les maisons du poste auraient certainement été détruites aussi.

Depuis une dizaine de jours, les travaux de la pêche ont été abandonnés, mais il est à espérer que les dernières pluies auront éteint le feu dans les bois.

Nous lisons dans la *Gazette de Joliette* :

Le printemps dernier seize personnes sont parties de St-Jacques l'Achigan pour se rendre à Manitoba. Tous sont très satisfaits de leur nouvelle patrie. Ils y ont trouvé dans une grande aisance, des jeunes gens qui étaient partis pauvres de la province de Québec il y a quatre ou cinq ans. Les Richard, les Jeansonne, les Laurin possèdent de magnifiques propriétés et ont déjà de nombreux troupeaux. La fortune enfin leur sourit.

Encouragé par le succès de ces concitoyens, d'autres veulent suivre leur trace et aller demander au sol fertile de la Prairie, l'aisance, la richesse.

Nous sommes heureux de cette résolution, de la part de quelques-uns de nos amis. Ce n'est pas que nous désirions les voir s'éloigner de nous, mais puisqu'il leur faut partir, mieux vaut qu'ils aillent cultiver la terre au Nord-

Ouest que d'enterrer vivants leurs enfants dans les ateliers malsains des manufactures.

INFORMATIONS.

A Boston, la propriété foncière a augmenté de \$25,000,000 dans l'espace d'une année.

Un journal anglais évalue la fortune de la Reine Victoria à près de 75 millions de piastres, et son revenu annuel à \$2,750,000 environ.

Il est faux que Léon XIII doive laisser Rome. Il a dit lui-même qu'il n'en sortirait que si on l'y contraignait par la force.

La *Réforme Sociale*, revue publiée sous la direction du célèbre économiste Leplay, demande instamment que le repos du dimanche soit observé en France.

M. l'abbé Bouland, curé de Notre-Dame des Victoires de Boston et directeur des *Annales religieuses*, a reçu du Saint Père les titres honorifiques suivants : Monsignor, camérier secret de S. S. Léon XIII, chanoine d'honneur à Rome.

On sait que l'on a découvert des mines de pétrole, près de Lunenburg, Allemagne; un correspondant du *Times* fait remarquer qu'il ne faudrait pas exagérer l'importance de ces sources et croire que l'Allemagne ne sera plus obligée d'importer de pétrole.

La première ordination qui ait jamais eu lieu dans le territoire de Dakota, dit le *Propagateur catholique*, a été celle de Monsieur l'abbé Thomas Flynn, consacré prêtre par Mgr Marty, dans le courant du mois de juillet, dans l'église du Sacré-Coeur, à Yankton.

S'il faut en croire le *New York Tablet*, monsieur William H. Vanderbilt offre cinq cent mille piastres pour acheter un orphelinat catholique de garçons, situé sur la Cinquième Avenue, entre les rues 51 et 52. Ce Crésus ayant sa résidence en face, voudrait avoir un joli parc, au lieu d'un asile près de chez lui.

Le *Propagateur catholique* se plaint beaucoup de ce que les lois sur la polygamie ne sont pas mieux observées aux Etats-Unis. C'est à propos des Mormons que ce journal fait cette réflexion. Le mormonisme se propage rapidement aux Etats-Unis. Il serait à souhaiter qu'on appliquât les lois existantes plus sévèrement.

Le *Bulletin des Halles*, journal agricole publié en France, estime que les récoltes de froment seront sensiblement au-dessous de la moyenne. L'orge et l'avoine seront aussi en déficit. Le maïs cause beaucoup d'inquiétude dans l'est et le midi de la France. Le seigle est de bonne qualité, mais au-dessous de la moyenne.

Il a été déclaré qu'à la date du 1er juillet la somme totale de la dette de l'empire ottoman était de 190,944,000 livres.

Si l'on ajoute à cette somme les intérêts restés en souffrance depuis 1877, s'élevant à 55 millions 365,000 liv., on obtient pour le chiffre total de la dette turque, 246,309,000 liv.—6,157,725,000 fr.

Plusieurs journaux canadiens ont annoncé, d'après l'*Univers* de Paris, que le journal romain, l'*Aurora*, a cessé de paraître; et tous ont ajouté de leur cru: "On le sait, l'*Aurora* était l'organe du Vatican." Cette dernière assertion est tout à fait inexacte. L'*Aurora* n'était pas du tout l'organe du Vatican, pas plus que la *Patrie*, par exemple, n'est l'organe de l'évêché de Montréal. S'il y a un journal à Rome qui a droit au titre d'organe du Vatican, c'est l'*Observateur romano*, et pas d'autre.

Les dernières nouvelles de la récolte en France sont moins favorables. Le rendement sera moindre que celui de l'année dernière, et ne donnera pas la moyenne. Il faudrait que la récolte fût au-dessus de la moyenne pour satisfaire aux besoins de la consommation.

On importera beaucoup de la Russie. En vu de l'exportation probable du blé, la banque de Saint-Petersbourg a réduit son encaisse d'or, et on rapporte qu'elle en a vendu pour 40 millions de francs dans le cours d'une quinzaine: les trois-quarts de ce montant ont été reçus à Paris et ont été achetés pour l'exportation en Amérique en septembre prochain.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Il paraît qu'une des principales banques de Paris va établir une succursale à Québec l'été prochain.

La compagnie du chemin de fer du Pacifique offre en vente des terres à des conditions très avantageuses.

On a abandonné, paraît-il, pour le présent le projet

de construire un vaste hôtel près de la terrasse Frontenac, à Québec.

Nous regrettons d'apprendre que le R. P. Lacasse est indisposé. Nous espérons qu'un peu de repos le ramènera à la santé.

La France s'est montrée fort généreuse à l'égard de Québec. Déjà le comité de secours organisé à Paris, a fait un premier envoi de 50,000 fr. soit \$10,000 environ.

Un correspondant, qui écrit au *World* de Toronto, prétend avoir constaté, dans le lac Ontario, le flux et le reflux de la marée. Il demande aux savants une explication de ce phénomène.

Les travaux sur le chemin de fer qui doit traverser l'île de Terre-Neuve ont été commencés la semaine dernière. Cette voie ferrée, qui doit relier Saint-Jean à la Baie de Notre-Dame, aura quatre cents milles de long. C'est une compagnie américaine qui a entrepris la construction du chemin.

Nous avons vu au département de l'agriculture de la province de Québec, un échantillon de beurre et de fromage écramé provenant de la crèmerie de St-Denis, de Kamouraska. Les personnes compétentes déclarent que ces produits sont de très bonne qualité.

On organise, dit le *Courrier du Canada*, une compagnie pour établir une ligne de bateaux à vapeur entre Chicago, Montréal et Québec. Le transbordement des marchandises se fera à Prescott. Le capital de la compagnie sera de \$2,500,000. On se propose de commencer le service cet automne.

On nous a communiqué une poésie sur la lune. Nous ne pouvons la publier. Plus tard, si nos moyens nous permettent jamais d'avoir une édition de notre feuille spécialement destinée aux habitants de l'astre des nuits, nous donnerons peut-être publicité à ces vers. Pour le moment, n'ayant des abonnés que sur le globe terrestre, nous ne saurions le faire, malgré notre grand désir d'être agréable à l'auteur.

M. C. E. Rouleau, l'un des rédacteurs du *Canadien* et ancien zouave pontifical, doit publier prochainement un ouvrage intitulé: "Souvenirs de voyage d'un soldat de Pie IX." Le prix du volume est de 50 cts. On peut souscrire à ce volume en s'adressant à l'auteur. Nous avons déjà eu l'occasion de lire un des chapitres de cet ouvrage, et nous n'hésitons pas à dire que ces "Souvenirs" seront fort intéressants.

Nous apprenons avec plaisir que M. C. N. Robitaille, le promoteur de l'œuvre de la Statue de l'Immaculée Conception du Saguenay, a vu ses efforts vraiment héroïques couronnés de succès. La statue est rendue au Cap Trinité, ainsi que la croix, qui est haute de 80 pieds. Les travaux d'installation sont commencés, et la bénédiction solennelle de la statue, de la croix et de la cloche aura lieu le 15 du mois prochain.

Le 16 du courant, le Père Guillemet a fait une conférence à la Salle Jacques-Cartier de Québec. Le R. Père a parlé du diocèse d'Hippone et de Constantine et a invité les Canadiens à souscrire pour l'érection d'une église que l'évêque de ce diocèse veut construire. Les ossements du grand docteur de l'Afrique, saint Augustin, seront conservés dans le sanctuaire. Nous encourageons fortement nos lecteurs à souscrire à cette bonne œuvre.

Le Père Guillemet a été très intéressant. Mais l'auditoire n'était pas aussi nombreux qu'on eût pu l'espérer.

Un bien pénible accident est arrivé le 14 du courant au phare du Rocher aux Oiseaux, situé, comme on le sait, dans le Golfe, non loin des fles de la Madeleine. Le gardien tirait le canon d'alarme et une étincelle provenant d'une bougie enflammée, a été emportée par le vent sous un hangar et y a mis le feu à un baril de poudre. Une terrible explosion s'en est suivie. Le gardien, son fils et un employé ont été tués, les deux premiers sur le champ, tandis que le troisième est mort après plusieurs heures de souffrances atroces. Un autre employé a été grièvement blessé.

Une autre version veut que le canon ait éclaté. L'hon. M. Fortin est allé s'enquérir des causes de l'accident.

NOUVELLES D'EUROPE.

ROME.

De toutes les parties de l'univers les protestations arrivent au Vatican, nombreuses et indignées, contre les scènes scandaleuses qui ont marqué la translation des restes de Pie IX, et contre le gouvernement subalpin, dont la présence à Rome est la cause de cet outrage.

Les journaux de Paris en date du 8 août, nous apportent le texte de l'allocution de Léon XIII, prononcée devant les cardinaux, contre l'outrage fait à

la mémoire de Pie IX. Nous voudrions pouvoir reproduire ce grave document en entier. En voici le commencement :

" Nous avons résolu de convoquer votre très illustre collège, afin de profiter de l'occasion favorable que Nous offre la création d'évêques pour vous manifester Notre pensée et vous témoigner Notre douleur au sujet des scènes abominables et criminelles survenues dans Notre Ville pendant la translation des restes de Notre prédécesseur Pie IX, d'heureuse mémoire. Nous avons aussitôt ordonné à Notre cher fils le cardinal secrétaire d'Etat d'en référer aux souverains de l'Europe de ce fait imprévu et scandaleux; néanmoins l'injure faite à Notre grand prédécesseur et l'outrage commis envers la dignité pontificale Nous obligent absolument à élever la voix aujourd'hui, pour confirmer publiquement les sentiments de Notre âme et pour que les peuples catholiques sachent que Nous avons à la fois vengé de tout notre pouvoir la sainte mémoire de l'homme et défendu la majesté du Souverain Pontife."

Après avoir fait un récit détaillé de l'outrage, Sa Sainteté continue :

"... Nous déplorons et nous regrettons amèrement, en votre présence, l'horrible attentat, et Nous demandons compte de cette injure à ceux sur qui en retombe la faute, puisqu'ils n'ont su défendre ni les droits de la religion, ni la liberté des citoyens contre la fureur d'hommes impies. Que le monde voie donc par là quelle sécurité Nous reste à Rome! On savait et il apparaissait clairement que Nous en étions réduit à une triste condition rendue insupportable pour bien des raisons; mais le récent événement dont Nous parlons l'a mieux montré encore; et en même temps il a fait voir que si l'état présent est fâcheux, l'avenir qui nous attend l'est plus encore. Si les troubles les plus odieux et les tumultes les plus violents se sont élevés autour des restes de Pie IX conduits à travers la ville, qui pourrait répondre que l'audace des méchants ne serait pas aussi grande s'ils Nous voyaient aller dans la ville comme il convient à Notre dignité, surtout s'ils croyaient en avoir le prétexte quand Notre devoir Nous aurait obligé soit à condamner des lois injustes portées à Rome, soit à blâmer publiquement toute autre iniquité? C'est pourquoi il devient de plus en plus manifeste que Nous ne pouvons rester à Rome que captif dans le palais du Vatican. Bien plus, si l'on considère attentivement certains signes indubitables qui se produisent çà et là, et si l'on réfléchit en même temps que les sectes ont conjuré publiquement la destruction du nom chrétien, on peut affirmer avec raison que les complots les plus pernicieux sont ourdis contre l'Eglise du Christ et le Souverain Pontife et contre l'antique foi des Italiens. Pour Nous, Nous suivons avec soin, comme c'est Notre devoir, le progrès de cette guerre croissante, et Nous cherchons en même temps ce qui convient le mieux de Notre part pour la défense. Plaçant toute Notre confiance en Dieu, Nous sommes résolu à combattre de toutes nos forces pour le salut de l'Eglise, pour la liberté du Pontife, pour les droits et la majesté du Siège apostolique, et dans ce combat à ne fuir pas plus les travaux qu'à craindre les difficultés."

FRANCE.

Les élections ont eu lieu en France, dimanche dernier. Les républicains ont encore gagné beaucoup de terrain; les royalistes ont perdu 14 sièges, ils en ont gagné sept sur les républicains, et deux sur les bonapartistes; les bonapartistes ont perdu 26 sièges. Les républicains ont gagné 45 sièges. On compte 85 royalistes et bonapartistes d'élus, contre 398 républicains. Il y aura ballottage dans 65 arrondissements.

Gambetta est élu à Belleville par une très faible majorité; c'est, dit-on, une défaite morale pour lui. M. Emile Keller, l'un des plus vaillants champions de la cause catholique, a été battu.

Il est impossible de dire aujourd'hui de quelles nuances se composera la majorité républicaine.

ANGLETERRE.

Le seul événement important arrivé en Angleterre durant la semaine est l'adoption définitive du bill des terres. Le conflit entre les deux chambres a cessé; la chambre des lords ayant cédé beaucoup de terrain et la chambre des communes un peu. Le bill dans sa forme actuelle ne portera probablement pas un remède efficace aux maux qui affligent l'Irlande, mais il constitue, de la part de l'Angleterre, une admission que la situation de l'île-sœur est anormale. C'est un point de gagné.

ALLEMAGNE.

On dirait que la peur s'empare de M. de Bismarck et qu'il veut faire cesser quelque peu la tyrannie qu'il exerce contre les catholiques depuis si longtemps, au moyen de ses fameuses "lois de mai." On parle d'une alliance entre le chancelier et le chef des catholiques, alliance qui aurait pour base la cessation de la persécution. Nous ne savons pas jusqu'à quel point on peut accepter cette nouvelle.

On croit dans les cercles politiques de Berlin que si les élections françaises sont favorables à Gambetta, des complications ne peuvent manquer de survenir entre la France et l'Allemagne.

RUSSIE.

On annonce de Saint-Petersbourg que la récolte en Russie, cette année, donnera un rendement extraordinaire ; on parle de cinquante pour cent au-dessus de la plus forte récolte connue.

Il est toujours question de complots en Russie. On dit maintenant que beaucoup de nobles russes sont entrés dans les rangs des révolutionnaires et qu'ils ont fourni les fonds nécessaires pour assassiner toute la famille impériale.

On annonce que le plénipotentiaire chinois, le marquis Tseng, est arrivé à St-Petersbourg pour ratifier le traité russo-chinois.

ÉTATS-UNIS.

Le président Garfield est dans un état qui inspire de très vives inquiétudes. Il est peu probable qu'il puisse vivre.

Le fameux nihiliste Hartmann, pour éviter l'extradition, est allé à New-York où il a fait une déclaration officielle faisant connaître son intention de devenir citoyen américain. Cela nous paraît un moyen assez facile d'éviter les rigueurs de la loi.

Il y a eu un commencement de grève parmi les employés de certaines voies ferrées de l'Etat de New-York.

CA ET LA.

Bayle dit qu'Épiqueure qui soutenait le système de l'auéantissement après la mort, ne laissait pas d'être inquiet de ce qui se passerait après lui.

Lafontaine préférait les fables des anciens aux siennes, c'est ce qui faisait dire à Fontenelle : « Lafontaine est assez bête pour croire que les anciens ont plus d'esprit que lui. »

Lorsqu'on vint annoncer la mort de Talleyrand au baron de M... celui-ci s'écria : Quel intérêt Talleyrand a-t-il à mourir ? En tout cas faisons-nous malade. Et le baron se mit au lit.

On connaît cette repartie de Crillon. Henri IV se trouvait au milieu d'étrangers, il aperçoit Crillon. Messieurs, dit-il, voici l'homme le plus brave de mon royaume.—Vous en avez menti, sire, c'est vous.

Un avocat dont les destins
Font un juge des plus notables
Croit que la loi des Douze Tables
N'était que pour les grands festins.

Épithaphe d'Absalon par un perruquier :
Passant contemplez la douleur
D'Absalon pendu par la nuque
Il eut évité ce malheur,
S'il eut porté perruque.

Nous nous plaignons d'ordinaire que la vie est courte, et sitôt que nous désirons quelque chose, nous trouvons que le temps est long, c'est ce qui faisait dire à Steel : « Les hommes désirent allonger leur vie en gros et la raccourcir en détail. »

Voici une petite esquisse sur les ravages de l'alcool aux États-Unis, préparée par le *New Medical Journal*.

On prétend qu'en dix ans, l'alcool a fait dépenser aux yankees la somme directe de \$600,000,000, plus une somme indirecte au moins égale, qu'il a anéanti 300,000 existences, qu'il a fourni 400,000 orphelins aux asiles, qu'il a fait mettre en prison 158,000 individus, qu'il a déterminé 10,000 suicides, qu'il a causé par incendie ou violence la perte de \$10,000,000, enfin qu'il a fait 200,000 veuves, et 1,000,000 d'orphelins.

Une savante du Gard, d'après le *Journal d'Ibérie*, vient d'adresser à l'Académie des sciences un mémoire d'où il résulte que le globe terrestre est en ce moment gravement malade, et tout simplement en train de perdre sa végétabilité.

Dans un à deux ans, suivant son calcul, la Terre ne produira plus ni fleurs, ni fruits, ni arbres, ni végétaux d'aucune sorte, et nous serons réduits à vivre exclusivement de poissons et de chair humaine, tous les herbivores étant naturellement destinés à mourir de faim.

Sur la surface du globe, dit le *Journal de l'Instruction Publique*, il y a 18 millions de milles cubiques d'eau salée. Comme cette dernière contient 3 pour cent en poids de sel, la quantité de sel contenue dans l'océan est de 2,700,000 milles cubiques, équivalant à un cube de 145 milles de longueur, de largeur et de hauteur. Également distribué sur le territoire des États-Unis, ce sel le couvrirait à une profondeur de 5,000 pieds. Telle est la masse de sel que, dans le cours des siècles, les pluies ont lavée des montagnes et emportée à l'océan par les rivières. Ce procédé se poursuit encore aujourd'hui, parce qu'aucune rivière ne consiste d'eau pure ; elles emportent toutes de petites quantités de sels différents dans le drainage des terres d'où elles viennent, et ce sel, une fois dans l'océan, ne peut plus en échapper.

PROJET YANKEE. — Il est question, comme l'on

sait, d'établir un chemin de fer sous-marin entre la France et l'Angleterre. Les ingénieurs américains se sont piqués au jeu et ont étudié un projet tendant à traverser l'Océan par un chemin de fer transatlantique ! Ils ont naturellement intéressé à leur idée M. Edison, le grand remueur d'idées scientifiques et industrielles en Amérique. Creuser un tunnel sous l'Océan s'éloignerait trop des idées pratiques et nous apprenons qu'ils se seraient arrêtés à descendre un tube de fer de 5,600 kilomètres de long et 8 mètres de diamètre, suffisant pour le passage de voies de chemin de fer. Ce tube serait divisé en tronçons de 5 mètres chacun et de 50 centimètres d'épaisseur, afin de résister à l'énorme pression qu'ils auraient à supporter. M. Edison estime que cet immense tube en fer produira de lui-même les courants électriques nécessaires pour faire mouvoir une locomotive électrique de sa construction, et que la force de traction ne coûtera rien.

La dépense entreprise serait de 4 milliards de francs.

Nous lisons dans la *Mineur* :

A propos des pèlerinages qui ont lieu de tous côtés dans la province, on sera peut-être curieux de savoir à quelle époque s'est fait le premier pèlerinage canadien. Le premier pèlerinage canadien eut lieu dans l'hiver de 1535, à Québec. Les pèlerins étaient Jacques Cartier et ses compagnons. Atteints par une maladie contagieuse qui ravageait les sauvages, les découvreurs français firent un vœu à Marie pour obtenir leur guérison. En conséquence, Jacques Cartier, le seul qui ne fût pas malade, alla porter à une certaine distance de la rive une statue de la Vierge qu'il y avait à bord de la *Grande Hermine* ; puis les malades, se traînant comme ils pouvaient, firent comme en pèlerinage le trajet qui les séparait du lieu où leur capitaine avait déposé la Madone et vinrent vénérer et prier celle-ci sur le champ. L'épidémie ne cessa pas, mais on découvrit peu après un remède, presque miraculeux qui rendit la santé aux marins de France et leur permit de retourner en Europe. Tel fut le premier pèlerinage canadien.

LES COCHONS ALCOOLISÉS ET ABSINTHÉS.—On lit dans un journal français :

MM. les docteurs Dujardin et Audigné font en ce moment de très curieuses expériences : ils nourrissent huit cochons avec des pâtes alcoolisées. Leur porcherie est installée à l'extrémité de l'immense abattoir du boulevard Montparnasse.

Ces huit cochons n'ont pas leurs aliments alcoolisés de la même manière. Celui-ci est nourri à l'alcool de vin ; un autre, à l'alcool de pommes de terre brut ; un troisième, à un alcool dix fois rectifié ; un quatrième, à l'absinthe du commerce, et un cinquième à l'essence d'absinthe, etc.

Dès que les cochons ont pris leur nourriture alcoolique, ils s'affaiblissent sur leur lit, où ils dorment plus ou moins de temps.

Ces malheureux quadrupèdes seront nourris ainsi jusqu'à la fin de leurs jours, après quoi ils seront soumis à une très minutieuse autopsie.

Les résultats de ces expériences seront naturellement très intéressants, mais il faut attendre la mort des cochons. On pense que celui dont la nourriture est imprégnée d'absinthe du commerce n'ira pas loin ; il est déjà presque fou.

LECTURES DU SOIR.

CE QUE C'EST QU'UN CURÉ.

(SUITE.)

Dans ce grand désastre, Dieu, qui frappe toujours en père, me fit une grâce dont je le bénirai aussi longtemps que dureront ces cruels souvenirs : il m'envoya un ange pour m'amener plus vite auprès de Laurent. Vers le milieu de la nuit, à l'heure où l'infortuné tombait devant la porte de l'auberge, un rêve affreux m'évoilla. J'ouvris les yeux, et je crus voir Edmonde. La rayonnante paix de son visage était mêlée de cette tristesse qui nous semble pouvoir encore atteindre les bienheureux, et qui n'est pas un effet de la souffrance, mais un témoignage de leur tendre compassion pour nous. Elle ne me parla point, et je compris cependant qu'elle m'aver-tissait de me rendre chez moi. Sans réfléchir ni raisonner là-dessus, me souvenant seulement que ma place était au milieu de mon troupeau, je me levai et je partis. La pluie n'avait pas cessé, la nuit était obscure, je connaissais peu le chemin ; néanmoins j'arrivai sain et sauf en moins de temps que je n'en aurais mis le jour. J'entrai d'abord chez moi : tout était tranquille, excepté mon cœur, écrasé d'horribles pressentiments. Je fis du feu, me proposant de prier jusqu'au jour. Edmonde m'apparut une seconde fois, plus triste encore. « Mon enfant, lui dis-je, que veux-tu ? S'agit-il de ton frère ? » La douce vision s'éleva, et, machinalement, je sortis. Je voulais aller prier à la porte de l'église ; mais un secret instinct dirigea mes pas vers l'auberge. Des voix plaintives semblaient m'appeler de ce côté. J'aperçus au fond de la cour une faible lumière, et alors j'entendis

distinctement, au milieu du silence, des sou-pirs pareils à ceux de l'agonie. Si j'étais arrivé quelques heures plus tard, je n'aurais trouvé qu'un cadavre.

Mon Dieu, mon Dieu, quel spectacle ! et combien, à présent encore, j'ai besoin de me souvenir que votre sainte Mère vous vit sur la Croix, victime sans tache de mes péchés ! Le frère d'Edmonde morte, le premier-né de ma sœur morte, mon neveu, mon fils d'adoption, le dernier de mes parents, je le vis là, couché sur le fumier, pâle, souillé, en délire, méconnaissable à tout autre œil que le mien ! Éperdu, je l'emportai dans mes bras, délinant presque comme lui, et lui adressant des paroles qu'il n'entendait point. Je le déposai sur le lit de sa sœur, et je les pleurai tous deux avec une amertume inexprimable, elle, comme si je venais de la perdre, et lui, comme s'il n'était déjà plus.

La servante de l'auberge m'avait suivi. En me donnant une partie des détails que vous connaissez, elle ne m'apprit rien que je n'eusse deviné ; il m'avait suffi de voir Laurent dans l'écurie. A ce trait je reconnus les meurtriers d'Edmonde ; et mes ressentiments contre eux, ces ressentiments si bien étouffés, si complètement anéantis, se réveillèrent dans mon âme avec une violence égale au double crime qui les excitait. Je me trouvais sans vertu devant ce coup soudain ; ma coupable colère se tourna contre Dieu même. Mon Dieu ! disais-je, pourquoi m'avez-vous jeté parmi ces méchants ! S'ils voulaient mon sang, ne pouvaient-ils pas le prendre dans mes veines, et permettez-vous que leur fureur trouve le secret de me faire mourir toujours !

Détestables murmures, dont je m'accuse devant vous et que je ne veux pas que vous excusiez : car vous verrez ici quelque bien que j'ai paru faire, et il faut que vous sachiez que c'est Dieu seul qui, réellement, l'a fait. A lui donc toute la reconnaissance et tout l'honneur. Je n'ai été dans ses mains qu'un instrument misérable et parfois indocile ; j'ai souvent refusé de suivre ses voies adorables ; il m'appelait au travail, et je lui demandais lâchement le repos.

Ces murmures, hélas ! ne furent pas l'explosion irréfutable des premiers transports de la douleur : je m'y obstinai. En vain Laurent, ayant repris connaissance, me donnait l'exemple d'une résignation comparable à la clémence de sa sœur ; je me révoltais contre le sort que je lui voyais accepter. Il voulait bien mourir, je ne voulais pas qu'il mourût. Tout ce que je pouvais faire, c'était de ne pas troubler sa dernière heure par l'aveu de mes angoisses rebelles, et par des malédictions contre ses bourreaux. Chose horrible ! pendant que j'assistais ce cher enfant, pendant que j'écoutais sa confession vraiment angélique, pendant que je lui donnais les onctions saintes et que je m'appretais à lui fermer les yeux, j'entendais sans cesse, comme si on l'eût chanté à mon oreille, l'infâme refrain qui avait tué Edmonde. Des mouvements semblables à ceux de la mer en furie, des pensées de haine, d'indomptables desirs de vengeance secouaient et bouleversaient mon âme.

Plus tard, la violence de ces sentiments, si différents du calme où m'avait laissé la mort d'Edmonde, m'a fait comprendre qu'alors, peut-être, j'avais conçu quelque vanité de mon triomphe. Dieu nous veut humbles en tout et partout, même dans le sacrifice, même au sein de la victoire, afin que nous n'échappions à la douleur que comme Il veut, et quand Il le permet. Oui, je m'étais dit : Je suis maître de mon cœur ; Dieu me demande un grand sacrifice, et je le fais généreusement ; Dieu trouve en moi un serviteur fidèle. — O profondeur et folie de notre orgueil ! Les yeux fixés sur la main qui me tirait de l'abîme, je m'étais glorifié non de son secours, mais de ma force ; bénissant Dieu tout haut de sa miséricorde, je me savais gré tout bas de ma vertu. Pour me faire enfin connaître ma faiblesse, Dieu m'abandonna aux tempêtes du désespoir.

Laurent n'acheva pas la journée, il expira vers le soir ; et sans doute je n'ai dû qu'à mon prompt retour d'avoir pu l'embrasser vivant ; car mes soins et la joie de me revoir prolongèrent de quelques heures cette existence si vite et si douloureusement tranchée : *Tantum vos agri, sic efflorebit !* Je l'ensevelis moi-même. Je puis dire qu'avant d'être enfermé dans le linceul, son corps fut lavé de mes larmes. Il était toute ma famille. Lui parti, rien ne me restait de ceux qui m'avaient aimé. J'étais seul, seul dans le monde : *Similis factus sum pellicano solitudinis...* Vous le voulez, mon Dieu ! Il fallait que ces liens fussent brisés, car ma famille n'était plus ma famille, et vous aviez formé pour moi de nouveaux liens, plus sacrés que ceux de la chair et du sang ! Mais alors je ne comprenais pas.

J'avais conçu un projet extravagant, dangereux, indigne de mon sacerdoce. Je voulais, dans l'église, profiter du concours qu'attirerait sans doute le convoi de Laurent, et

en présence de son cercueil, soulager enfin mon cœur, me venger de trois années de supplice, faire rougir mes paroissiens de leur ingratitude, de leur cruauté, de leurs vices sauvages ; leur rappeler tout ce qu'ils m'avaient fait, les accabler de la mort d'Edmonde, du meurtre de Laurent, de ma vie empoisonnée à jamais par eux ; et, leur ayant ainsi parlé, quitter la paroisse pour n'y plus revenir. L'indignation, le mépris, les traits amers, les apostrophes véhémentes, s'agitaient dans mon esprit comme les laves d'un volcan près d'éclater.

Je montai en chaire. L'auditoire était nombreux : je reconnus le même bon mouvement de compassion et presque de repentir qui les avait amenés au convoi d'Edmonde. Cette observation me frappa avant que je n'eusse ouvert la bouche. Je me rappelai ma pauvre nièce ; je me souvins de sa dernière parole : *Faites-leur du bien !* Je me demandai comment je pourrais m'exiler de ces deux tombeaux si purs et si sacrés. Dieu aussi daigna se faire entendre au fond de mon cœur. Ce verset du Psalmiste, que j'avais lu le matin même sans y prendre garde, me revint en mémoire : *In Domino confido : quomodo dicitis animæ meæ : Transmigra in montem sicut passer ?* O mon âme, pourquoi me conseilles-tu de fuir ! N'as-tu plus confiance au Seigneur ?

Mes résolutions changèrent ; mon cœur, éclairé soudainement, me dicta des paroles bien différentes de celles que j'avais méritées. Je me bornai à dire que Laurent m'avait légué le peu qu'il possédait pour fonder dans la paroisse un asile où l'on recevrait les pauvres voyageurs. J'ajoutai que maintenant, seul et sans famille, j'en aimerais davantage, s'il était possible, tous mes paroissiens, résolu de les servir assez pour retrouver en eux, un jour, les frères, les sœurs et les enfants que j'avais perdus. Ce fut tout mon discours, mes larmes l'achevèrent. Leurs sanglots, si j'avais pu parler davantage, les auraient empêchés de m'entendre.

A partir de ce jour, le plus grand nombre des habitants, non-seulement me supportèrent, mais me traitèrent en ami. Quelques-uns de ceux qui avaient calomnié Edmonde et refusé d'assister Laurent vinrent me demander pardon. Le maître d'école perdit son crédit ; le maire passa de mon côté ; il me fut enfin possible d'annoncer la parole de Dieu, et de commencer le combat contre les erreurs et les vices qui infestaient cette malheureuse population. Ainsi le christianisme germa dans la paroisse sur les tombeaux d'Edmonde et de Laurent. O voies cachées de la sainte Providence !

Ces chers enfants m'avaient laissé deux œuvres à accomplir : je devais, pour obéir au testament d'Edmonde, réparer la chapelle de la sainte Vierge ; et, pour exécuter les dernières volontés de Laurent, fonder un petit hospice. Mais toute la fortune des deux fondateurs ne dépassait pas dix mille francs ; c'était bien peu. Je commençai néanmoins, et ma naissante popularité fut loin d'en souffrir. Un cruel événement vint l'accroître : le feu dévora cinq ou six maisons du village, entre autres celle de l'homme qui le premier avait fermé sa porte à Laurent. Me souvenant du commandement d'Edmonde, j'interrompis sans hésiter nos travaux, et je donnai l'argent qui me restait à ces incendiés, tombés dans une misère affreuse.

C'est alors que Dieu, qui tourne tout à l'accomplissement de ses fins, connues de lui seul, m'envoya la pensée de quêter pour remplir ma caisse vide. Les premiers résultats dépassèrent mes espérances, et me poussèrent plus loin que je n'avais voulu aller. Par l'appui de mon évêque, par des offrandes spontanées, par des dons véritablement tombés du ciel, je me trouvai possesseur de trente mille francs. L'imprudence me vint en même temps que la fortune : je ne me bornai plus à réparer la chapelle de la sainte Vierge : l'église tombait en ruines, je voulus la rebâtir.

Vous ne connaissez probablement que trop bien l'histoire des curés constructeurs, fondateurs et quêteurs. Je me dispense de vous faire la mienne, qui ressemble à toutes les autres. Je menai pendant cinq à six ans la vie la plus contraire à mes habitudes. Je fus maçon, charpentier, architecte, négociant, couvreur, prédicateur, voyageur, homme du monde, plaideur, hélas ! J'essayai des refus mortifiants, j'obtins des secours miraculeux, j'eus des consolations et des tribulations de toute espèce : le matin j'étais accablé d'une dette que je ne pouvais payer, et le soir ma dette était payée et j'agrandissais mes plans, parce que j'avais des fonds de reste ; mais ces plans agrandis finissaient par créer de nouvelles dettes qui m'engageaient dans de nouveaux voyages, dans de nouvelles séductions, dans de nouvelles dépenses. J'en serais mort à la peine, si Dieu, soutenant sans cesse mon courage, réparant sans cesse mes étourderies, et sans cesse bénissant ma confiance désormais inébranlable, ne m'avait mis en rapport avec quelques âmes saintes, dont

l'ardeur et la générosité me tirèrent cent fois de plus mauvais pas. Une dame de Paris, aussi pauvre que moi, fit à elle seule plus de la moitié des frais de l'église. Vous pensez bien que mes fatigues me paraissaient légères, quand je voyais de tels dévouements.

Dieu me comblait véritablement de ses grâces. La joie de voir s'élever sur des proportions magnifiques, d'un côté l'église, de l'autre l'hôpital, n'était rien encore auprès de celle que me donnait mon troupeau: ils m'appelaient leur père, et la piété croissait sensiblement parmi eux. Le reste vint par surcroît.

J'avais pris mes dispositions pour que les grands travaux que j'exécutais tournassent à leur profit. Je les y employais presque tous, sous la direction de quelques ouvriers chrétiens, choisis avec scrupule, et dont plusieurs se sont fixés chez nous. Leurs maisons, que vous avez vues sur la place de l'église, forment un petit quartier entièrement neuf. Dans le village, un grand nombre d'habitations furent reconstruites et assainies. J'ai eu assez de crédit pour vaincre des routines séculaires. L'agriculture s'est améliorée, on a défriché des terrains absolument improductifs. Un marais pestilentiel est devenu à peu de frais un pâturage excellent; le nombre des bestiaux a doublé, et cette richesse féconde m'a permis d'établir ici, comme vétérinaire, un pauvre enfant du pays, que j'avais rencontré dans mes courses, malade et mourant de faim malgré son talent. Il a fait fortune; c'est aujourd'hui un des grands de la paroisse et mon meilleur catéchiste.

Pour suppléer le curé durant ses longues et fréquentes absences, il fallait un vicaire: j'obtins de mon saint évêque un jeune homme plein de zèle et de charité, qui jeta les fondements d'une véritable école où les enfants apprirent à connaître Dieu. Ce n'était plus le temps de nous contrecarrer. L'instituteur et les inspecteurs du Gouvernement y perdirent leur génie: mon vicaire avait des diplômes. L'instituteur leva le pied, et nous eûmes des Frères payés par la commune. J'avais fini par intéresser à mes œuvres, au chef-lieu et à Paris, quelques personnages puissants, desquels je tirai quelques petites faveurs qui firent grand bien ici. Par exemple, mes ouvriers, s'étant associés, purent devenir adjudicataires d'un pont que le Département a fait construire sur la rivière. Après les avoir mis à leur aise, ce pont a contribué à enrichir la commune au moyen d'un chemin qui la relie à la grande route, et qui lui permet d'exploiter avantageusement les industries nouvelles créées pour le besoin de nos constructions. Nous n'étions qu'agriculteurs; nous sommes devenus tisseurs, chauxfourneurs, plâtriers. Je crois que nous ferons de la soie un de ces jours, car nous avons planté de tous côtés des mûriers qui réussissent à merveille...

J'interrompis ici le Curé.
— Ne craignez-vous pas, lui dis-je, de devenir à la fin trop riches, et que cette richesse ne ramène les mauvaises mœurs?

— Non, répondit-il, tout cela ne produit pas de fortunes. Presque tout se fait par petites associations, dont le principal et pour ainsi dire l'unique capital est la probité chrétienne. Ce sont même plutôt des confréries que des associations. Chacun y gagne un peu. On emploie les pauvres, et l'on réserve la part des invalides; la charité fait le reste. Le grand propriétaire, c'est l'hôpital, qui ne se soutiendrait pas, chacun le comprend, sans le dévouement des Sœurs.

Voici ce qui est résulté de l'aisance plus grande et plus générale que nous avons obtenue: elle a puissamment combattu l'avarice, péché dominant du pays; et, à mesure que l'avarice a diminué, l'esprit de famille a gagné de la force. Il n'était pas rare de trouver des paysans dont l'avarice flétrissait le cœur de telle sorte, qu'ils laissaient mourir de faim, à la lettre, leurs parents infirmes, et se refusaient aux plus simples et aux plus stricts devoirs envers leurs enfants. J'en ai vu des exemples terribles, incroyables. C'était l'avarice qui produisait ici, et c'est encore elle qui produit dans plusieurs des communes environnantes, ces mœurs véritablement barbares qui semblent être d'un autre peuple et d'un autre temps. Elle est le seul dieu de ces campagnes malheureuses. On lui sacrifie, comme à tous les faux dieux, des victimes humaines. A défaut de la haine qu'on me portait, l'avarice aurait suffi, peut-être, pour décider plusieurs habitants de ce village, et des plus riches, à renvoyer le pauvre voyageur qui leur demanda inutilement l'hospitalité. J'ai connu un vieillard septuagénaire et paralytique à qui ses enfants, cultivateurs aisés, ne donnaient pour nourriture que les restes misérables de leur repas. J'en ai vu d'autres expirer, faute d'un médicament de deux à trois francs. On avait estimé en conseil de famille que leur vie ne valait pas cela. Ce qu'on faisait pour les aîeux, on le faisait aussi pour les enfants. La plupart n'apprenaient point à lire, afin d'épargner les frais d'école; il n'y avait pas de première commu-

nion, parce que l'on craignait d'acheter des habits propres; on ne prenait pas garde aux maladies, parce que l'on craignait d'appeler le médecin. Vous ne sauriez imaginer les ravages que faisait ce vice monstrueux: il dissolvait absolument la famille. Dans toute maison, tout individu improductif, enfant, ou vieillard, ou malade, était haï, et traité avec une dureté dont il ne se consolait qu'en haïssant à son tour. *A père avare, fils prodigue.* Les jeunes gens, tenus sous un joug de fer et n'ayant jamais reçu ni un mot ni une marque de tendresse, vendaient à de féroces usuriers, l'espérance de leur héritage, pour le dépenser en débauches grossières; puis, saisis bientôt par le vice régnant, et passant de la prodigalité à l'avarice, ils s'abandonnaient comme leurs pères, contre ces pères eux-mêmes et contre leurs enfants, à cette sordide passion de l'épargne, qui les abrutissait jusqu'au crime. Que de fois, considérant leurs fautes et les maux qu'elles attireraient sur eux, j'ai reconnu ces pêcheurs dont parle l'Écriture, qui dressent des embûches contre leur propre sang, et se mettent en embuscade pour perdre leurs propres âmes!

(A suivre)

MARIAGE.

Le 17 du mois courant, à Saint-Edouard de Lotbinière, Monsieur Joseph Lafond conduisait à l'autel Mademoiselle Fébrénie Gingras. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend Monsieur Gingras, frère de la mariée. Nos meilleurs souhaits de bonheur à Monsieur et Madame Lafond.

FONTAINE & BLOUIN
AVOCATS

12. rue Ste-Anne, H.-V.

Bâtisses du Journal de Québec

PAUL BLOUIN, L.L.B. ADALBERT FONTAINE, L.L.M.
4 août 1881.

Aux hommes d'affaires et au public
en général.

JOSEPH-NORBERT DUQUET, imprimeur-éditeur, possédant une expérience de plus de trente-cinq années dans l'art de la Typographie, a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il se chargera de faire exécuter toutes sortes d'impressions, ouvrages de ville, livres, brochures, etc., etc., qu'on voudra bien lui confier. Il se chargera aussi de faire publier dans les journaux français et anglais de la Province, toute annonce pour les maisons d'affaires. Il se chargera aussi de la rédaction et de la traduction d'annonces, de circulaires, etc.

M. Duquet se chargeant de la publication de livres et de brochures, s'engage à en corriger toutes les épreuves et à en surveiller l'impression d'une manière toute spéciale. Il se chargera aussi de la rédaction de toutes correspondances, pétitions, requêtes, lettres, règlements, constitutions, et tout autre document, à des conditions modérées.

M. Duquet se chargera aussi de percevoir le montant de tout compte, sans jamais froisser le débiteur.
BUREAU: No. 223, rue et faubourg St-Jean
J. N. DUQUET, Imprimeur et Agent-Général.
28 juillet 1881.

FÊTE NATIONALE
DES

Canadiens - Français

Célébrée à Québec en 1880.

HISTOIRE — STATISTIQUES — DOCUMENTS
MESSE — PROCESSION — BANQUET
CONVENTION.

Par M. H. J. B. CHOUINARD

Sec.-Gén. de la Convention.

Cet ouvrage est prêt à être livré à ceux qui y ont souscrit ou qui y souscriront avant le 1er septembre prochain, aux conditions suivantes:

Le volume sera envoyé, franc de port, broché ou relié;

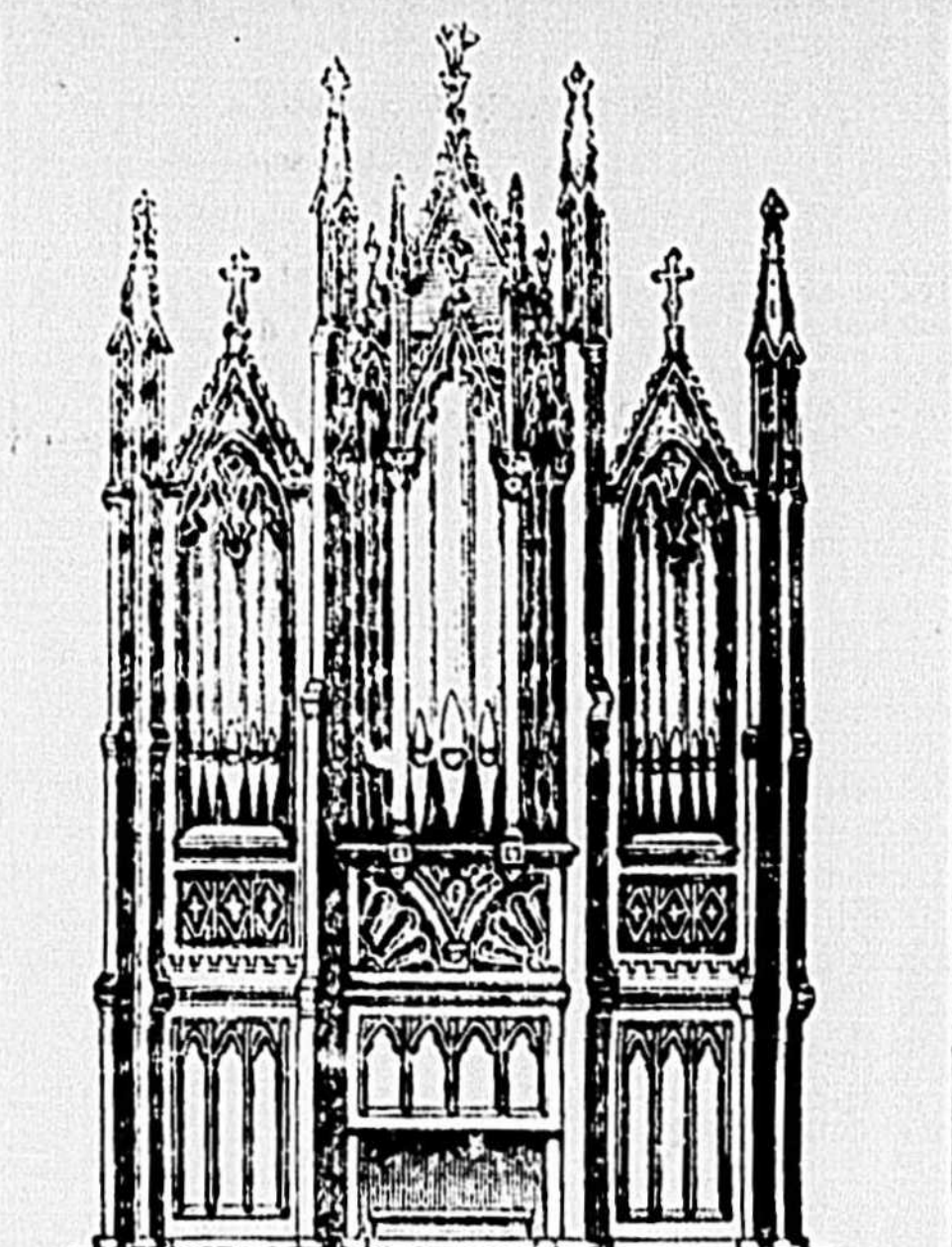
Prix—Broché.....\$1 00
Reliure en percaline..... 1 25
Demi-reliure (bibliothèque). 1 50

à toutes les personnes (en dehors de la Cité de Québec et les paroisses environnantes) qui en enverront le prix à l'adresse suivante:

H. J. B. CHOUINARD,
Boîte 264, Bureau de Poste, Québec.

Pour la Cité de Québec et les paroisses environnantes, s'adresser directement à J. N. DUQUET, agent général, 223, rue St-Jean, Québec.

Ces conditions sont offertes aux souscripteurs seulement. A partir du 1er septembre 1881, le prix de l'ouvrage broché sera strictement d'une piastre et cinquante centimes (\$1.50).
28 juillet 1881.



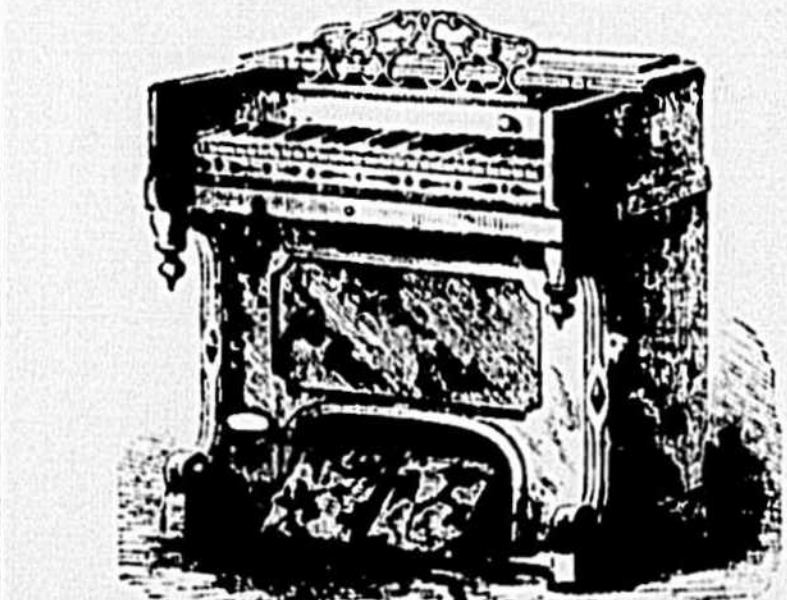
BERNARD & ALLAIRE

AGENTS POUR LA VENTE DE

Grandes Orgues d'Eglises

De trois fabriques, dont deux canadiennes et une américaine

(Ce sont les meilleurs instruments connus)



Orgues - Harmoniums

POUR

EGLISES et SALONS

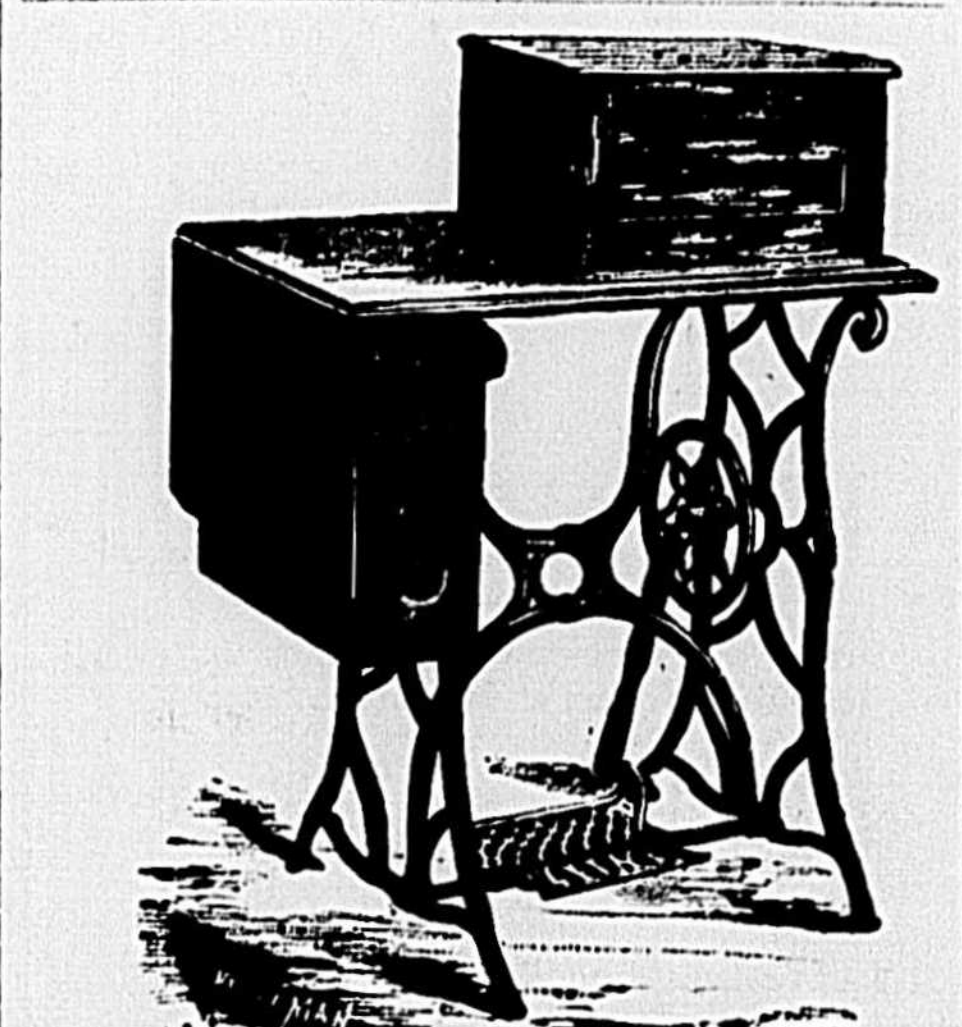
DE LA
DOMINION PIANO & ORGAN Co., Canada,
SMITH ORGAN Co., Brome, P. Q.,
O'DOHERTY & Co., Clinton, Ont.,
ORGUINETTES Allemandes, Américaines et Canadiennes, depuis \$10.



SEULE AGENCE POUR LES CÉLÈBRES

- Pianos droits, carrés et à queue de WEBER & Co.,
- droits et carrés de KNABE,
- droits de GEO. M. WEBER & Co.,
- droits, carrés et à queue BEHNING,
- droits de OCTAVIUS NEWCOMB & Co.

Constamment en magasin:
Un assortiment complet et très varié de MUSIQUE
EN FEUILLES à 50 pour cent de réduction sur les prix ordinaires.



MACHINES A COUDRE DE RENOM

Agence générale pour la Province de Québec des Machines William Singer, Machines à Tordre, à Laver et à Repasser.
Parties de Machines à Coudre vendues séparément, Huile, Aiguilles, etc., etc.
Agents demandés pour les comtés où nous n'avons pas de représentants.

BERNARD & ALLAIRE,
Éditeurs de Musique,
6, rue la Fabrique, Québec.
14 juillet 1881.

AU PUBLIC.

Le Véritable Petit Albert ou **LE TRÉSOR DU PEUPLE**, par J. N. Duquet; 2e édition; volume de 216 pages, divisé en cinq livres: le premier, est consacré aux principaux livres de secrets merveilleux; le deuxième, aux trésors cachés et à ceux qui se livrent à leur recherche à l'aide de maléces et des secours de Satan; le troisième, aux classes ouvrières, avec le véritable secret pour acquérir un trésor; le quatrième, aux cultivateurs, qui trouveront dans cette partie des perles les plus précieuses, sur l'art agricole au Canada; le cinquième, enfin contient un recueil des merveilleux secrets de la nature, de la médecine, des sciences, des arts et métiers. — Typographie de C. Darveau, Côte Lamontagne, Québec, 1881.

Prix: 25 cents l'exemplaire. En vente à la Basse-Ville, aux librairies de MM. S. Hardy, carré Notre-Dame; et I. P. Déry, rue St. Pierre. A St. Roch, rue St. Joseph, aux librairies de MM. J. A. Langlais, E. A. Darveau, F. Desjardins, Drouin & Frère, Martineau & Gauvin. Au faubourg St. Jean, à la librairie de M. Elz. Vincent. A la Haute-Ville, rue Buade, aux librairies de MM. L. G. Lépine, L. Brousseau, et O. Fréchette; sur la rue La Fabrique, aux librairies de MM. Chaperon & Cie., et de M. A. O. Raymond; sur la rue St. Jean, à la librairie de M. A. T. Garant. A Lévis, à la librairie de MM. J. E. Mercier & Cie.

A Montréal: chez les libraires dont les noms suivent: MM. Rolland & Fils, Payette & Bourgeon, Beauchemin & Valois, Fabre & Gravel, Chapleau & Cie., Gernay & Hamelin. Les libraires des autres parties de la Province qui désireraient se procurer cet ouvrage aux conditions avantageuses qu'offre l'auteur à tout libraire qui achète en gros, n'auront qu'à s'adresser à J. N. DUQUET, 223, rue St. Jean, Québec.
14 juillet 1881.

SOCIÉTÉ

DE

Prêts et Placements de Québec

Argent à Prêter

Cette Société a toujours en caisse des sommes qu'elle prête à des conditions les plus avantageuses. Des prêts de \$100.00 et plus sont faits pour une période variant depuis un an jusqu'à dix ans et se remboursent, capital et intérêt, tous les mois, tous les trois mois ou tous les six mois. Ceux qui désirent emprunter peuvent se procurer tous les renseignements nécessaires en s'adressant au Bureau de la Société, No. 13, Rue St. Jacques B. V. ROBT. LAROCHE, Sec.-Trés.
14 juillet 1881.

ACHILLE DUGAS,

NOUVEAU MAGASIN

Machines à Coudre et Atelier de

Reparation,

Agent pour les Machines à Coudre

OSHBORN, SINGER, WANZER,

ETC., ETC., ETC.

Huile, Aiguilles, Fils, Soie et Navettes de tout genre, ainsi que tout autre accessoire concernant les machines à coudre. — Aussi, agent pour les patrons de Mme DEMONEST.

No. 367, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

14 juillet 1881.

Aux Messieurs du Clergé.

SPECIALITE DE VIN DE MESSE.

BLUMHART & RIVERIN

Importateurs et Marchands de

Vins, Liqueurs, Epiceries, Etc.,

EN GROS ET EN DETAIL

No 45, rue de la Couronne

(Ancien magasin de M. J. A. Mailloux, en face de la rue des Fossés)

ST. ROCH, QUÉBEC

Tiennent constamment en main:

Vins de Messe analysés, Vin de Bordeaux, Clarets, Sauternes, Châblis, Grave supérieur, Vin d'Oporto et un assortiment complet d'Epiceries à des prix extrêmement bas.

14 juillet 1881.

V. BELANGER & Cie.

IMPORTATEURS DE

QUINCAILLERIES, COUTELLERIES,

ARGENTERIES, ETC.

No. 51, RUE LA FABRIQUE

QUÉBEC.

14 juillet 1881.

BELAND, GARNEAU & C^{IE}

MARCHANDS

146, RUE ST. JEAN

(EN DEHORS DE LA PORTE)

Nouveau Bloc, vis-à-vis le Marché Montcalm

Ont toujours en mains un assortiment des plus complets de

NOUVEAUTES

qu'ils vendent à des prix à défier toute compétition.

Un TAILLEUR de première classe attaché à l'établissement exécute tout ordre sous le plus court délai.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

BELAND, GARNEAU & C^{IE},

146, Rue St. Jean.

Québec, 14 juillet 1881.

L. T. DUSSAULT

IMPORTATEUR de NOUVEAUTES

ET MARCHAND TAILLEUR

EN GROS ET EN DETAIL

123, RUE ST. JOSEPH

ST. ROCH, QUEBEC

En face de J. B. LALIBERTE, Chapelier.

Assortiment complet dans tous les départements. J'ai vite respectueusement mes pratiques et le public à visiter mon établissement, et à juger de la valeur et du bon marché de mes nouvelles marchandises.

TAILLEURS ET MODISTES.—Toutes les commandes seront remplies sous le plus court délai et à la satisfaction de l'acheteur.

Je promets de donner satisfaction pleine et entière à tous ceux qui voudront bien me donner leur patronage.

14 juillet 1881.

AU CLERGE.

A. TOUSSAINT

78, rue St. Jean

Toussaint & Frere

11, rue St. Pierre

Nous invitons Messieurs les Membres du Clergé de visiter nos établissements avant d'aller acheter ailleurs.

Notre assortiment de Vins pour Messe, Vins pour Invalides et Vins pour Table est le plus complet de la Cité.

Aussi—Grand choix d'Épicerie.

Le tout à bon marché sans rival dans la Cité.

N. B.—Nous importons toutes nos marchandises directement.

14 juillet 1881.

Grande Importation

DE

VINS ET LIQUEURS SPIRITUEUSES

LA MAISON LANGLAIS

DE ST. ROCH

Vient de recevoir directement d'Europe une cargaison de Vins de Messe très purs, tels que : Colli-Logham, Cette et Thomas. Les MM. du clergé feront bien d'aller déguster ces Vins et donner leurs commandes avant l'épuisement de cette belle importation. Les prix sont relativement minimes vu la qualité des articles qui tous se vendent à la nouvelle mesure dite impériale (1/5 de plus que l'ancienne mesure dite coloniale).

Voilà pour l'autel, mais voici pour l'hôtel quelque chose de plus piquant : Eau-de-vie (Brandy), Genièvre (Gin), Whiskey, Rye, Jamaïque. Ces boissons réchauffent, mais ne brûlent pas, nous l'affirmons.

Ajoutons la liste suivante : Vin de Gingembre, Frontignac, Porto, Vin Blanc (Sherry), Muscat, et le rafraîchissant Clairat.

Le tout est garanti de première qualité.

Venant de paraître à la Librairie Langlais,

Au foyer de mon presbytère

PAR

M. l'Abbe Apollinaire Gingras

Joli volume in-18 carré, de 256 pages, caractère nonpareil, imprimé sur papier de luxe (teinté) \$1.00. Tout est charmant dans cet ouvrage, depuis la Souris usqu'au Plongeon, et bien qu'il y ait plus de 4,000 vers dans le volume, on ne peut cependant pas dire qu'il est piqué des vers. Cet éloge en vaut un autre ! Au foyer de mon presbytère se compose de 40 poèmes et de 11 chansons. Qu'on le lise.

En vente chez

J. A. LANGLAIS,

Libraire,

177, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

14 juillet 1881.

L. P. VALLEE

PHOTOGRAPHE

DE

Portraits et Paysages

No. 39, rue St. Jean

Désire attirer l'attention sur sa grande collection de Vues Stéréoscopiques des endroits les plus intéressants tels que : Rome, Terre Sainte, Pompei, Grande Chartreuse, Lourdes, et des principales villes et Eglises du monde, pour la modique somme d'une piastre la douzaine.

Aussi—Toutes les Vues de Québec et des Environs. Le plus bel assortiment de Cadres et d'Albums, Graphoscopes et Stéréoscopes.

Le seul établissement de plein pied avec la rue. Entrez et visitez, et ne vous croyez pas obligés d'acheter.

Catalogues fournis sur demande.

Portraits de toute sorte pris dans les derniers goûts. 14 juillet 1881.

Edmond Giroux & Frère

PHARMACIENS

IMPORTATEURS DE

Drogues et de Produits Chimiques, Remèdes

Brevetés, Effets Divers, Parfumeries,

Graines de Jardin et de Fleur

No. 52, rue St. Pierre, Québec.

14 juillet 1881.

VINS ! VINS !

Nous invitons le public en général et spécialement les membres du clergé à venir visiter notre assortiment de Vins. Nous avons fait les plus grands efforts pour contenter les goûts les plus difficiles sous ce rapport, et nous pouvons nous vanter d'être en communication avec les maisons les plus importantes de France, d'Espagne et d'Italie.

Voici la liste de quelques vins :

- Vins doux, Cette, Oporto, différentes qualités, Malaga, Vins blancs secs, Colli, L. P. Xérés, Madère, Vins Mousseux, Moselle, Champagnes, Dricot Dimanche (importation nouvelle), Carte Blanche, Etc. Etc. Etc.
- Bordeaux rouges, LePieur, Pontet-Camet, Chateau Ponjoux, Macau, St. Christoly, St. Emilion, Etc. Etc. Etc.
- Vins Blancs, Chateau Yquem, (vin vieux extra), Barsac, Preignac, Graves (qualité supérieur pour les huîtres), Etc. Etc. Etc.

La plupart de ces Vins sont importés de la célèbre maison des Entrepôts de Moutis qui fournit une partie des cours de l'Europe et dont les produits n'ont été introduits au Canada que depuis peu.

Bien entendu que nous pouvons également offrir au public les eaux de vie des plus fameuses : Grande Champagne, Fine Champagne, Cognac, Cantin, Martel, etc. etc.

Aussi—Liqueurs les plus variés, Chartreuse, Cacao Chouva, etc., etc., et Epicerie en général.

ARTHUR J. TURCOTTE.

207, rue St. Joseph.

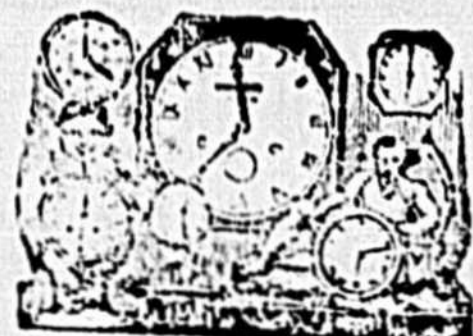
14 juillet 1881.

AUX FIANCES

Le soussigné a constamment en mains un assortiment des plus nouveaux et des plus variés de

Jones de Mariage, Alliances, Bagues, Parures dans les derniers goûts, (Il fait de ce genre une spécialité).

Il tient également un assortiment considérable de



Montres, Pendules, Horloges, Vaisselle d'Argent, Etc.

PHILEMON BRUNET

191, rue St. Joseph,

Vis-à-vis la place de l'Eglise St. Roch.

14 juillet 1881.

AVIS.

J'ai l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé que je possède trois sortes de Vins de Messe, de première qualité, tels que Vin de Sicile ordinaire, Vin de Sicile doux et Taragone.

Aussi—Porte-Dieu, Calices, Ciboires, Boîtes aux Saintes Huiles, Vases Baptismaux, Burettes, Piscines, Croix de Procession, Bénitiers, etc., etc.

Une visite est respectueusement sollicitée.

L. G. LEPINE,

Libraire,

19, rue Buade, Haute-Ville,

Québec.

14 juillet 1881.

P. F. REAUME

IMPORTATEUR DE

QUINCAILLERIES

Coin des rues St Joseph et du Pont

ST-ROCH, QUEBEC

A constamment en mains un assortiment général de Ferrures de Maison, ainsi que Peintures, Huiles, Clous, et tout ce qui concerne cette branche d'affaires.

A PRIX REDUITS.

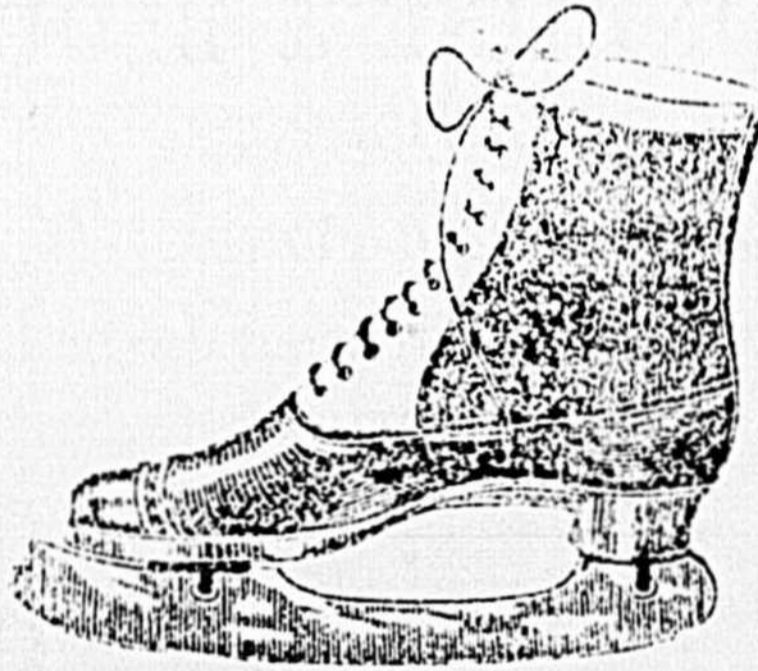
14 juillet 1881.

JOSEPH GILBERT

CORDONNIER

Nos 296 ET 298, RUE ST. JEAN

QUEBEC



TIENT CONSTAMMENT UN

Assortiment general

DE

CHAUSSURES

EN

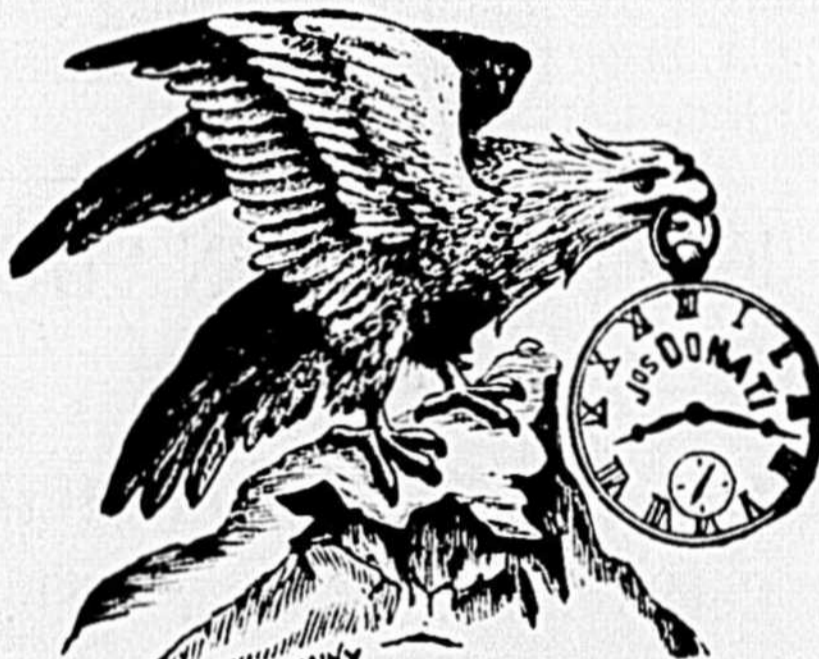
CUIR, EN DRAP ET EN CAOUTCHOUC

DE

GOUT ET DE FANTAISIE

A DES PRIX MODÉRÉS.

14 juillet 1881.



JOS DONATI
WATCH-MAKER & JEWELLER

AUX INCENDIES.

Horloges et Bijoux !

GRAND AVANTAGE

CHEZ

JOS. DONATI

58, rue St. Jean, et 241, rue St. Paul, vis-à-vis la gare du Chemin de fer du Nord.

M. DONATI, comprenant dans quel état de choses se trouvent les incendiés, attendu qu'il a lui-même perdu ses effets à sa maison privée, offre à moitié prix ses horloges de tout genre aux personnes qui ont perdu les leurs.

Il ne faut pas non plus oublier les montres en or et en argent que les propriétaires ont aussi perdues durant l'incendie, et qui peuvent être remplacées avantageusement chez M. DONATI.

Bijoux de toutes sortes, Boutons en Or pour Chemises, etc., etc.

14 juillet 1881.

J. B. LALIBERTE

Chapelier et Manchonnier

124, rue St. Joseph, St. Roch, QUEBEC.

A constamment en main toutes sortes de **CHAPEAUX ET FOURRURES,**

De tout genre confectionnés pour Dames et Messieurs dans le dernier goût.

Salle d'Echantillons de Fourrures ouverte tout le long de l'année.

14 juillet 1881.

Aux Membres du Clergé

ET

AUX FABRIQUES.

M. CYRILLE DUQUET

HORLOGER ET BIJOUTIER

67 et 69, RUE LA FABRIQUE

Désire attirer l'attention du Clergé et des Fabricques sur l'opportunité d'introduire dans notre pays les HORLOGES PUBLIQUES, comme il en existe beaucoup en France et en d'autres pays de l'Europe.

M. DUQUET a posé trois horloges aux édifices du Parlement, Québec, d'après un système perfectionné. Ces horloges fonctionnent très bien ; on peut s'en assurer en s'adressant au département des Travaux Publics.

M. DUQUET est prêt à poser des horloges dans toutes les églises et édifices publics, et il acceptera des termes de paiement extrêmement faciles.

14 juillet 1881.

1881-ETE-1881

QUÉBEC, JUILLET 1881.

Nous prenons la liberté de vous donner connaissance des importantes améliorations qu'a subies, ce printemps, notre magasin de détail.

Les demandes pressantes de notre commerce de gros, qui s'est étendu chaque année, nous ont engagés à transporter ce département dans les bâtiments spacieux de la Compagnie du Richelieu, RUE DALHOUSIE.

L'ancienne maison à l'heure qu'il est, comprend donc une superficie de 18,000 pieds carrés, le tout formant six étages. Deux portes d'entrée, l'une sur la rue Sous-le-Fort et l'autre sur la Côte de la Montagne, donnent accès aux divers départements.

Etoffes à Robes, Soieries, Moires Antiques, etc., Plumes d'Autruche blanches, noires et de couleurs, Fleurs, Rubans, Dentelles, etc., Lingerie pour Dames et Enfants, Parasols, En-tout-cas, etc.

Drap noirs, Casimirs noirs et de couleurs, Serges, Tweeds Canadiens, Anglais et Ecossois, Chapeaux de Soie de Paris et de Londres, Chapeaux de Feutre de Christy, etc., Chapeaux de Paille pour Dames et Enfants, Chemises de toutes sortes, Cols, Cravates, Camisoles, etc.

Trois Tailleurs expérimentés sont attachés à ce département.

Indiennes, Coutils, Cotons jaunes et blancs, Horrocks, Batistes, Toiles à Drap et à Oreiller, Coton à Drap, Couvertures de Laine, Couvre-pieds, etc., etc.

Tapis Bruxelles, Tapisserie, Ecossois, Kidderminster, Napier, Jute, etc., Bordures et Tapis à Escaliers correspondant, Prelarts Ecossois, Anglais, Américains et Canadiens.

Rideaux de Point et de Mousseline, Mousseline et Point à Rideaux, Repp, Damas, Soie et Laine, Cretomes, Corniches, Pôles et Mains de Cuivre, Cordes et Glands de toutes nuances.

Matelas, Glaces de Miroirs, Papiers peints, Valises, Porte-Manteaux, Sacs de Voyage de tous genres, etc., etc.

Nous tenons encore à faire remarquer que nous avons toujours en main un assortiment complet pour les Messieurs du Clergé et les Communautés Religieuses : Merinos et Paramatas à Soutanes, Ceintures avec Frange riche et demi-riche, Ornements d'Eglises, Franges, Galons d'or, fin et d'or, Galon d'argent fin, Soie noire, Toile fine (brin rond), etc., Chasubles, Croix d'Ornement, Damas, Soie, etc., Glands d'or et d'argent, Eucens.

Ce département de Tapis est sous le contrôle et la surveillance immédiate d'un employé de longue expérience, qui voit lui-même à la coupe et à la pose des Prelarts et des Tapis.

L'agrandissement de notre établissement de détail a exigé une augmentation remarquable du personnel, et nous avons la présomption de croire qu'en tout temps, les commandes seront exécutées sous le plus court délai et avec la plus stricte attention.

Les maisons de gros et de détail font qu'un seul et même établissement, et sont sous le même contrôle.

Notre établissement étant à proximité de l'Élévateur qui conduit à la Terrasse Frontenac, se trouve à une distance comparativement courte des divers points de la Haute-Ville : une communication par téléphone est établie avec tous les points de la ville.

Jos. Hamel & Frère

58, rue Sous-le-Fort

62, Cote de la Montagne, Québec

14 juillet 1881.